

# DILA

Direction de l'information légale et administrative

## Rapport d'activité 2018





# 「SOMMAIRE



- 5 | L'éditorial du directeur
- 6 | L'organigramme
- 8 | Des missions, des résultats
- 10 | Les faits marquants de l'année

## 13

### LA DIFFUSION LÉGALE

- 15 L'accès au droit  
Le *Journal officiel* de la République française et *Légifrance*
- 18 Le service public de la transparence économique et financière  
Le *BODACC*, le *BOAMP*, le *BALO* et *info-financiere.fr*  
Le *Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)*  
Les relations avec les clients, annonceurs et lecteurs

## 23

### L'INFORMATION ADMINISTRATIVE

- 25 *Service-public.fr*, le site officiel de l'administration française  
L'écoute permanente des usagers  
Les évolutions de *service-public.fr*  
*Service-public.fr* sur les réseaux sociaux  
Les nouveaux produits et services en ligne  
Les chiffres-clés du centre d'appels interministériel de Metz (CAI)  
Le « Bouquet de services » de *service-public.fr*

## 31

### L'ÉDITION PUBLIQUE

- 33 Les publications  
*La Documentation française* : périodiques et collections  
Éditeur pour le compte des administrations  
La promotion et la diffusion des publications  
Les Éditions des *Journaux officiels*
- 40 Les sites internet sur le débat public  
Le nouveau site *vie-publique.fr*  
*Ladocumentationfrancaise.fr*
- 41 La Bibliothèque des rapports publics (BRP)

## 43

### L'OFFRE DE SERVICES DE LA DILA

#### **45 L'imprimerie**

Les processus

De nouveaux clients

La consommation papier

Le développement durable

La démarche qualité

#### **48 L'information aux clients et aux usagers**

Les chiffres-clés 2018

## 51

### LES RESSOURCES HUMAINES

#### **51 Les effectifs et la masse salariale**

Les effectifs

La masse salariale

Les personnels

La démarche de responsabilité sociétale  
des entreprises (RSE)

La démarche de gestion prévisionnelle  
des effectifs,  
des emplois et des compétences

La formation professionnelle

Le dialogue social

## 57

### LES SERVICES DE SOUTIEN

#### **59 Les systèmes d'information**

L'informatique de proximité

#### **60 Les affaires financières**

Recettes

Dépenses

#### **64 La communication**

Accompagner le changement

Mieux faire connaître les services  
rendus par la DILA

Les chiffres-clés du service de presse

#### **66 Les moyens généraux**

## 67

### ANNEXE

#### **67 Textes de référence**

# L



## Bertrand MUNCH

Directeur de l'information légale  
et administrative

### Modernisation et sécurisation

2018 a vu la direction de l'information légale et administrative engager plusieurs projets de modernisation pour mieux répondre à ses missions prioritaires : l'accès au droit, l'information administrative et la compréhension du débat public. Dans chaque projet, elle a placé l'utilisateur au centre des préoccupations.

Parmi les résultats les plus marquants, *service-public.fr*, qui a fêté ses 18 ans, continue à renforcer la personnalisation de l'information. Il a ainsi proposé de nouveaux simulateurs, de nouveaux modèles de lettres personnalisables, des parcours guidés adaptés à des situations particulières ainsi que de nouvelles démarches en ligne.

Afin de rendre possibles et fiables ces avancées, la DILA s'est dotée d'une sous-direction des systèmes d'information pour renforcer, notamment, la sécurisation de ses processus comme la qualité de ses produits numériques. Tous les

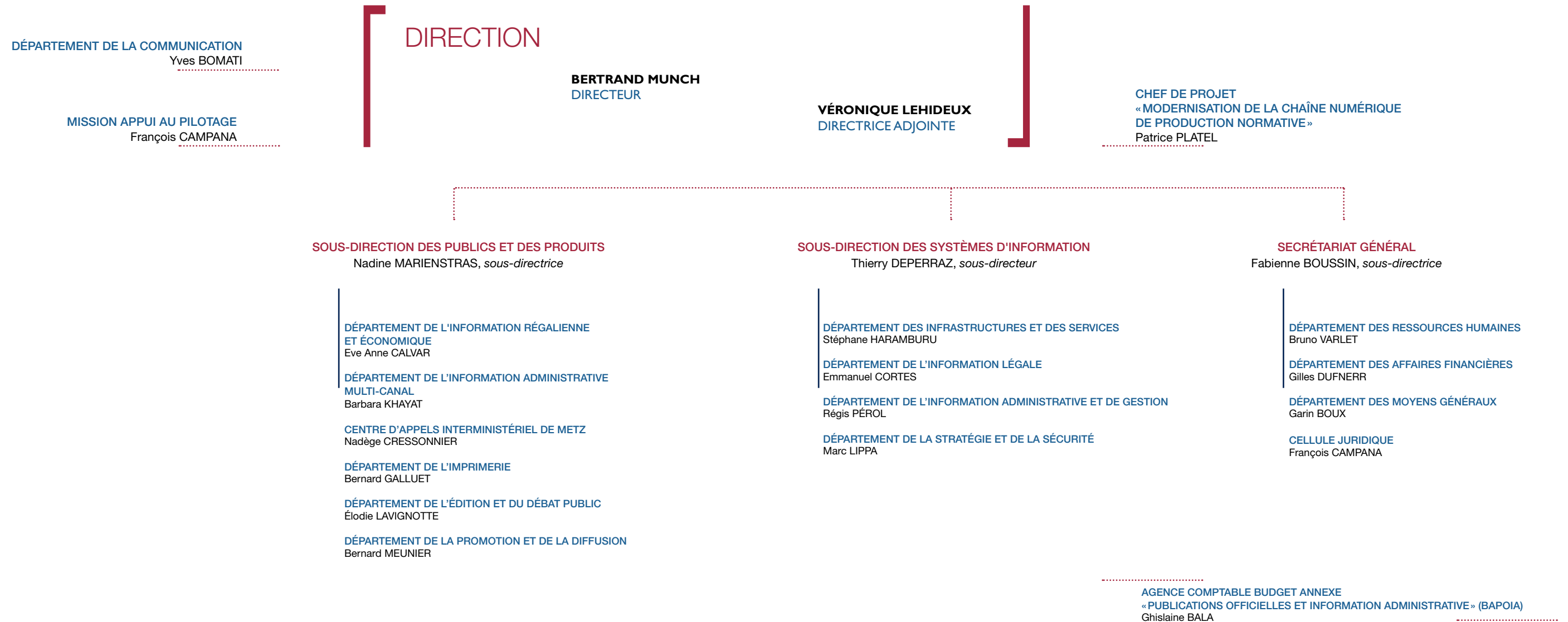
agents, fortement mobilisés, sont donc accompagnés dans la mutation digitale de leurs activités, ce qui accroît notre efficacité et facilite la transversalité des collaborations.

Notre modernisation passe aussi par la lutte contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Elle s'est traduite en 2018 par des premiers résultats concrets pour l'encadrement intermédiaire et supérieur. Une action commune avec les services du Premier ministre a été engagée en ce sens pour l'obtention en 2019 de la double labellisation « Égalité-Diversité ».

La DILA ne pourrait réussir dans cette transformation permanente sans l'étroite collaboration qu'elle entretient avec ses nombreux partenaires publics et la confiance qu'ils lui accordent.

Voilà autant de défis à poursuivre en 2019 afin de rendre le meilleur service aux usagers.

# Direction de l'information légale et administrative





# 2018

## DES MISSIONS DES RÉSULTATS

Le décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010 crée la direction de l'information légale et administrative. Il élargit les missions des anciennes directions de La Documentation française et des Journaux officiels.

La DILA vise à :

- garantir l'accès au droit ;
- offrir aux citoyens les informations nécessaires à leurs démarches administratives ainsi qu'à la connaissance de leurs droits et obligations ;
- contribuer à la transparence de la vie publique, économique et financière ;
- éclairer le débat public.

Ces missions font de la DILA un opérateur et producteur de données publiques, essentielles

au fonctionnement de la démocratie. En effet, la DILA rend effective la diffusion de la norme juridique, permet au citoyen de connaître les règles administratives et les démarches liées, et contribue à la compréhension des politiques publiques.

Elle diffuse principalement ses données sur Internet et propose une offre éditoriale numérique et papier.

### LE STATUT

Administration centrale relevant des services du Premier ministre, placée sous l'autorité du secrétaire général du Gouvernement, la DILA est dotée du budget annexe « Publications officielles et information administrative ».



**119,2**

millions de visites annuelles  
sur Légifrance



**87 209**

abonnés au sommaire  
du JO (+ 7124 en 2018)



**3,2**

millions de visites  
sur Boamp.fr



**36 706**

textes publiés  
au Journal officiel (JO)  
(- 58% de rectificatifs  
par rapport à 2017)



**118**

textes en moyenne  
par JO



**4,7**

millions  
de visites sur  
Bodacc.fr

**2,7**

millions  
d'annonces  
(95 % totalement  
dématérialisées)

#### FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX SITES INTERNET

| Sites internet 2018                  | Visites 2018 | Pages vues 2018 |
|--------------------------------------|--------------|-----------------|
| <i>service-public.fr</i>             | 275 096 047  | 609 335 654     |
| <i>legifrance.gouv.fr</i>            | 119 237 986  | 548 494 221     |
| <i>vie-publique.fr</i>               | 11 794 310   | 20 981 379      |
| <i>bodacc.fr</i>                     | 4 687 182    | 36 670 198      |
| <i>boamp.fr</i>                      | 3 219 901    | 21 312 872      |
| <i>journal-officiel.fr</i>           | 3 060 664    | 10 308 805      |
| <i>ladocumentationfrancaise.fr</i>   | 2 602 570    | 4 965 648       |
| <i>dila.premier-ministre.gouv.fr</i> | 178 083      | 323 757         |
| <i>Info-financiere.fr</i>            | 82 842       | 500 255         |

## LES FAITS ► MARQUANTS DE L'ANNÉE



L Équipe du département des affaires financières et de l'agence comptable

### Janvier

**1<sup>er</sup> janvier** : création de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI)

La DILA intègre Chorus, outil des comptabilités générale et budgétaire de l'État

**18-25 janvier** : déménagement des agents du quai Voltaire vers la rue Desaix



L Emménagement rue Desaix

### Février

**8 février** : PIDILA (charte répertoriant les outils et ressources pour la qualité et l'accessibilité des sites web publics) passe en *opensource*

**février** : l'agence française de développement (AFD) et le ministère de la justice confient leurs travaux d'impression à la DILA

### Mars



L Cahiers français, nouvelle formule au salon du livre de Paris

**7 mars** : lancement de la nouvelle formule de *Cahiers français*

**16-19 mars** : participation au Salon Livre Paris

**17 mars** : *service-public.fr* est numéro 1 et *Légifrance* numéro 2 dans le classement annuel « Stat@Gouv 2017 » sur 709 sites gouvernementaux

### Avril

**7 avril** : 27<sup>e</sup> Journée du Livre politique, à l'Assemblée nationale

**13 avril** : la *Société nationale de protection de la nature* (SNPN) confie ses impressions à la DILA

**26 avril** : la DILA se mobilise pour la journée *Duoday*, (association durant une journée d'une personne en situation de handicap en binôme avec un agent sur son poste de travail)



L Démarche en ligne Perceval

## Mai

**22 mai** : lancement de la démarche Perceval – lutte contre la fraude à la carte bancaire – sur [service-public.fr](http://service-public.fr) avec la gendarmerie nationale

## Juin

**5 juin** : rencontres des usagers de [service-public.fr](http://service-public.fr)

**19 juin** : 4<sup>e</sup> rencontres des personnels de la DILA sur le site Ségur

**26 juin** : obtention de la certification ISO 9001 version 2015 de la chaîne graphique



L Les agents de la DILA rassemblés à Ségur-Fontenoy

## Juillet/Août

**13 juillet** : la direction générale de l'aviation civile (DGAC) confie ses travaux d'impression à la DILA.

**14 juillet** : impression par la DILA du livret officiel réalisé pour le défilé de la fête nationale



L Remise de l'ouvrage au Premier ministre Edouard Philippe, en présence de Serge Duval, directeur des services administratifs et financiers du Premier ministre et Bertrand Munch, directeur de l'information légale et administrative

## Septembre

**5 septembre** : parution de l'ouvrage consacré à *L'Hôtel de Matignon, Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*

**13 septembre** : rénovation du site institutionnel [dila.premier-ministre.gouv.fr](http://dila.premier-ministre.gouv.fr)

**18 septembre** : prix OIV 2018 (organisation internationale de la vigne et du vin) pour le « Guide des pratiques d'hygiène, filière Vins »

**Septembre** : 17 nouveaux apprentis accueillis





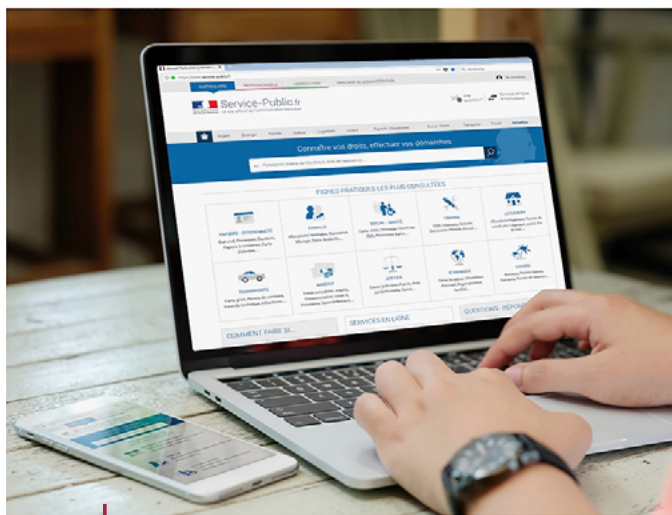
**L** Le ministre Bernard Cazeneuve reçoit le Doc'en Poche, consacré à la Constitution de 1958

## Octobre

**6 octobre :** participation au salon du livre juridique au Conseil constitutionnel

**23 octobre :** service-public.fr a 18 ans

## Service-public.fr fête ses 18 ans



**L** Créé en 2000, Service-Public a fêté ses 18 ans

## Novembre

**6 novembre :** 100<sup>e</sup> itération de service-public.fr

**12-16 novembre :** accueil à la DILA de jeunes stagiaires de troisième scolarisés dans les établissements des réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP+)



**L** Accueil à la DILA de jeunes stagiaires

**Novembre :** la publication *Documentation photographique* est confiée à CNRS Éditions  
lancement de la démarche de double labellisation « Égalité-Diversité » dans les services du Premier ministre

## Décembre

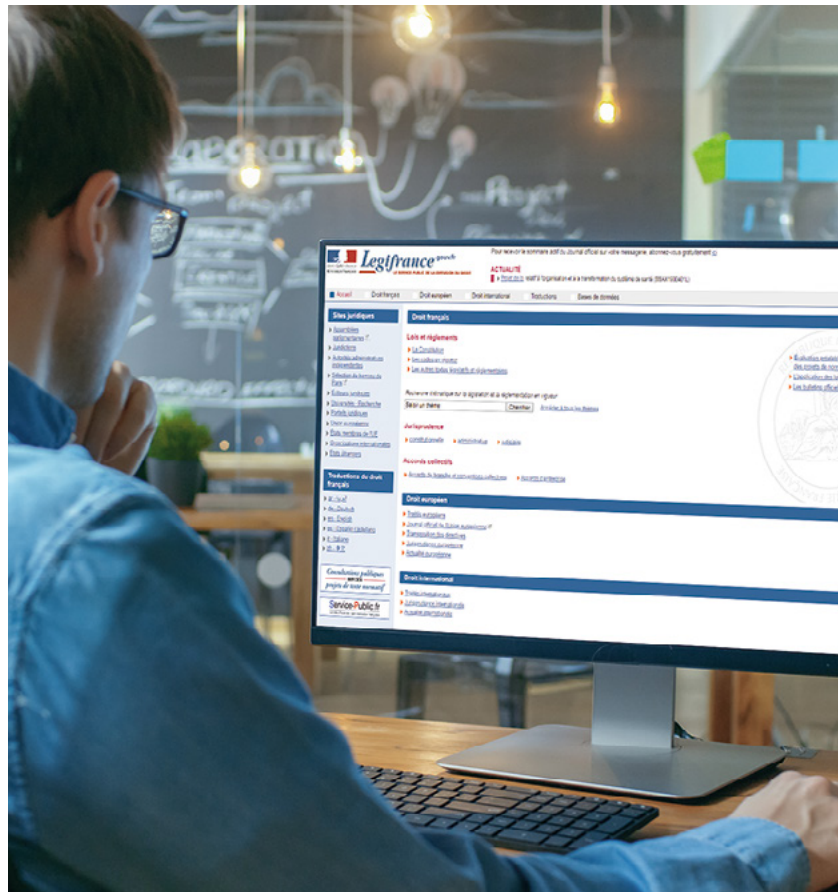
**3 décembre :** numéro spécial de *Liaisons* de la Préfecture de police de Paris sur *Vidocq*, édité par La Documentation française à l'occasion de la sortie nationale du film « L'empereur de Paris »

**6 décembre :** élections professionnelles de la fonction publique d'État dans les services du Premier ministre



**L** Le numéro spécial de Liaisons consacré à Vidocq

# La diffusion légale





**119,2**

millions de visites annuelles  
sur Légifrance



**87 209**

abonnés au sommaire  
du JO (+ 7 124 en 2018)



**3,2**

millions de visites  
sur Boamp.fr



**36 706**

textes publiés  
au Journal officiel (JO)  
(– 58 % de rectificatifs  
par rapport à 2017)



**118**

textes en moyenne  
par JO



**4,7**

millions  
de visites sur  
Bodacc.fr

**2,7**

millions  
d'annonces  
(95 % totalement  
dématérialisées)

## L'accès au droit

La direction de l'information légale et administrative garantit l'accès au droit en assurant les missions régaliennes suivantes :

- la publication des lois et actes administratifs : article 1<sup>er</sup> du code civil ;
- la publication du compte rendu intégral des débats : article 33 de la Constitution du 4 octobre 1958 ;
- l'exploitation du site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) : décret n° 2002-1064 du 7 août 2002 relatif au service public de la diffusion du droit par l'Internet.

### Le Journal officiel de la République française et Légifrance

#### Le Journal officiel de la République française (JORF)

Le JORF est accessible sur [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr) dématérialisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### La volumétrie du JORF

Avec **36 706 textes**, le nombre des textes publiés au JORF a augmenté de 2,9 % par rapport à 2017, tandis que le nombre de pages publiées a baissé de 3,9 % pour atteindre 77 809 pages.

En 2018, un JO était constitué en moyenne de **118** textes et **251** pages.

The screenshot shows the Legifrance.gouv.fr website. At the top, there is a navigation bar with links for Accueil, Droit français (selected), Droit européen, Droit international, Traductions, and Bases de données. Below this, a breadcrumb trail indicates the user is in 'Accueil > Droit français > Sélection du JORF > 2018'. The main content area is titled 'Sélection du JORF' and shows a list of months from 2019 down to 2018. Under 2018, the months are listed from Décembre to Janvier. The 'Décembre' link is highlighted. To the right, under the heading '2018', there is a section 'À noter au JORF du 30 décembre 2018' which lists several legislative acts, including LOI n° 2018-1317, Décision du Conseil constitutionnel n° 2018-777 DC, and several Décrets (2018-1318, 2018-1319, 2018-1320, 2018-1321, 2018-1322, 2018-1323, 2018-1324, 2018-1325, 2018-1326, 2018-1327, 2018-1328).

Le Journal officiel est accessible sur [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)

#### Les circuits de transmission

En 2018, le système d'organisation en ligne des opérations normatives (SOLON) a fourni 80,3 % des textes publiés au JORF (81,7 % en 2017).

La proportion des textes normatifs transmis *via* SOLON est de 98,1 % en 2018 (97,5 % en 2017).

En 2018, la part des textes dits *de rigueur* (i. e. à publier sous 24 heures) est en léger recul : 17,2 % (18,8 % en 2017). La part des textes dits *urgents* (2 à 4 jours) progresse : 52,5 % (48,8 % en 2017), tandis que la part des textes dits *sans priorité* recule : 30,3 % (32,5 % en 2017).

#### Les rubriques

La rubrique la plus importante en volume de textes demeure celle des textes généraux (10 843 textes soit 29,5 %), suivie de près des mesures nominatives (10 250 textes soit 27,9 %) et des annonces judiciaires et légales (avec 4 479 textes soit 12,2 %) qui augmentent de 20,1 %, puis des avis et communications (3 136 textes soit 8,5 %).



### La nature des textes publiés

- 68 lois, dont les lois de ratification, ont été publiées au JORF. Les arrêtés représentent 47,2 % des textes publiés, les avis 11,5 %, les décrets 9,8 % et les décisions 8,6 %.

### Les émetteurs de textes

- **Les ministères** qui émettent le plus de textes en 2018 sont les ministères économiques et financiers (13,1 %), le ministère de la justice (12,01 %), le ministère de la solidarité et de la santé (7,7 %), le ministère chargé du travail (5,0 %), le ministère de l'intérieur (4,3 %), le ministère chargé de l'agriculture (4,1 %), le ministère chargé de l'écologie (3,7 %);

- **Les autorités administratives indépendantes** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) reste l'autorité qui a le plus publié avec 1 584 textes (soit 4,33 % de l'ensemble des textes publiés au JO), suivie par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (0,44 %) puis par la Commission de régulation de l'énergie (0,36 %);

- **Les juridictions** : le Conseil constitutionnel (507 textes soit 1,41 % de l'ensemble des textes publiés au JO) et le Conseil d'État (71 textes soit 0,20 %) sont les principales juridictions émettrices de textes.

### La diffusion électronique du JORF

Les abonnés reçoivent, chaque matin, par mél, le sommaire interactif du JORF.

Ils étaient 87 209 en décembre en progression de 7 124 par rapport à 2017. En 2018, l'horaire moyen de réception du sommaire était de 1h26.

### Les éditions parlementaires

L'activité de publication des éditions parlementaires a atteint 56 886 pages (pour 34 776 en 2017), soit une augmentation de 63,6 % :

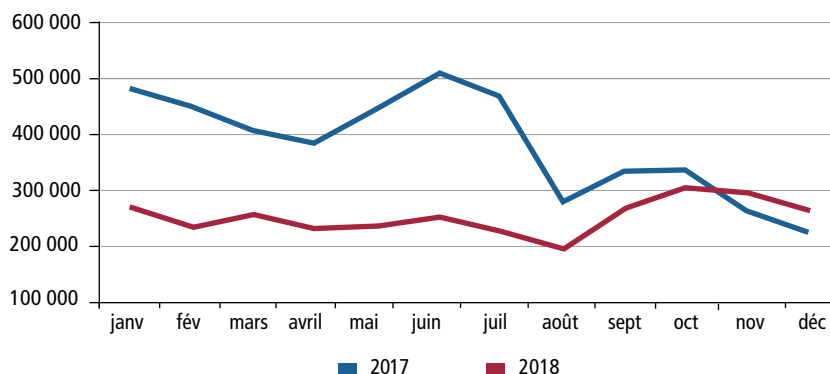
- *Assemblée nationale* : 20 364 pages pour les comptes rendus intégraux des débats et 9 632 pages pour les questions-réponses (soit respectivement + 59,7 % et + 42,2 % par rapport à 2017);

- *Sénat* : 21 671 pages pour les comptes rendus intégraux des débats et 5 219 pages pour les questions-réponses (soit respectivement + 105,5 % et + 10,9 % par rapport à 2017).

### Le site *journal-officiel.gouv.fr*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les données du JORF sont directement et exclusivement accessibles depuis le site *Légifrance*. La fréquentation du site qui concerne essentiellement le JOAFE (*Journal officiel des associations et fondations d'entreprises*) continue de reculer; elle s'établit à 3 056 512 visites en 2018 (soit une baisse de 33 % par rapport à 2017).

Nombre de visites sur *journal-officiel.gouv.fr*



## Légifrance, le service public de la diffusion du droit par l'internet

Dans le cadre de sa mission d'accès au droit et en liaison avec le secrétariat général du Gouvernement qui détient la responsabilité éditoriale du site *Légifrance*, la DILA exploite le site *Légifrance*, assure la consolidation des codes, lois et règlements, et l'alimentation des bases de données conventionnelles. Elle exploite également le site *circulaires.legifrance.gouv.fr*.

Légifrance permet d'avoir accès aux actes à caractère normatif comme les codes, les lois ainsi que les actes à caractère réglementaire émanant des autorités de l'État, présentés tels qu'ils résultent de leurs modifications successives, c'est-à-dire consolidés.

Les textes consolidés consultables sur *Légifrance* représentent 74 codes, 2 759 lois, 852 ordonnances, 24 819 décrets et 47 405 arrêtés au 31 décembre 2018.

Avec plus de 119,2 millions de visites, le nombre de consultations sur *Légifrance* (dont *circulaires* et *Légimobile*) progresse légèrement de 0,35 % par rapport à 2017. L'objectif de taux de disponibilité de 99,90 % du site sur 2018 a été dépassé avec un taux de 99,91 % sur l'année 2018.

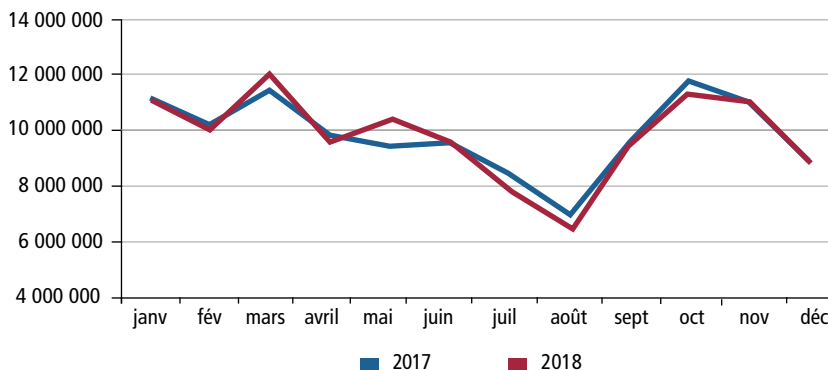
The screenshot shows the Legifrance website interface. At the top, there's a header with the Legifrance logo and navigation links like 'Accueil', 'Droit français', 'Droit européen', 'Droit international', 'Traductions', and 'Bases de données'. Below this, a breadcrumb trail indicates the current page: 'Vous êtes dans : Accueil > Les autres textes législatifs et réglementaires > LOI n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019'. The main content area displays the title of the law, 'LOI n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019', and provides a navigation menu on the left. This menu includes links to the 'Version initiale', 'Version en vigueur au 18 avril 2019', and a 'Sommaire' section. The 'Sommaire' section lists the law's structure: 'Article liminaire', 'PREMIÈRE PARTIE : CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER', 'Titre Ier : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES I. - IMPÔTS ET RESSOURCES AUTORISÉES', and 'A. - Autorisation de perception des impôts et produits'. On the right side of the page, there's a section titled 'En savoir plus sur ce texte...' which provides the JORF reference, the NOR, and the ELI (Electronic Legal Identifier) and Alias for the text.

Légifrance, l'accès aux textes et à leur consolidation

## Les échanges avec les internautes

La DILA assure l'activité de webmestre pour les questions relatives au contenu, à la qualité et à l'accessibilité du site *Légifrance*. Les réponses adressées aux internautes ont été de 13 065, en baisse de 11,2 % par rapport à 2017, compte tenu de l'ouverture d'une procédure de saisie en ligne des annonces de demande de changement de nom qui a répondu, de fait, à beaucoup des attentes exprimées.

Nombre de visites sur Légifrance



### Le projet de modernisation de *Légifrance* : une évolution sans révolution

Le chantier de modernisation du site *Légifrance* a été lancé en 2017, la DILA intervenant en maîtrise d'œuvre. Cette rénovation vise à mettre le site à l'état de l'art et à faciliter l'accès au droit tout en gardant l'accès « expert ».

Le projet est fondé sur les attentes exprimées par un panel d'utilisateurs du *Légifrance* actuel et prévoit plusieurs étapes de tests usagers afin de qualifier le produit avant de décider de son ouverture définitive.

Le site *Légifrance* modernisé, consultable en mobilité, intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment des recherches multi fonds et le suivi de l'évolution de la réglementation avec des comparaisons dans le temps des versions de texte. Basé sur des API de consultation (interface de programmation applicative), il facilitera aussi l'accès et la réutilisation des données.

Par ailleurs, de nouveaux contenus enrichiront le site. Le plus notable sera la mise en ligne des versions numérisées et « océrisées » des *Journaux officiels* de 1869 à 2015.

Après avoir défini la nouvelle ergonomie, les travaux en 2018 ont principalement porté sur l'implémentation du nouveau moteur de recherche et le paramétrage optimisé de sa pertinence pour les nouvelles recherches multi fonds.

#### Le site *legimobile.fr*

Le site a été fermé au printemps 2018 à la fin du marché dédié. Le site *Légifrance*, modernisé et en cours de développement, permettra en effet l'accès à tous ses contenus sur les terminaux mobiles.

#### L'activité éditoriale de la marque

Les Éditions des *Journaux officiels* (voir p. 39)

## Le service public de la transparence économique et financière

La DILA contribue à garantir la transparence de la vie publique, économique et financière, en regroupant et diffusant les annonces légales au niveau national. Elle permet ainsi à l'État, aux collectivités territoriales, à leurs établissements publics, aux entreprises, associations et organisations syndicales et professionnelles de satisfaire à leurs obligations légales.

Elle diffuse les annonces légales sur les sites :

- *boamp.fr* pour les annonces de marchés publics ;
- *bodacc.fr* pour les annonces à caractère civil (avis de rétablissement personnel, surendettement des particuliers), avis d'acceptation de succession à concurrence de l'actif net) et à caractère commercial (inscriptions au registre du commerce et des sociétés, procédures collectives ou avis de prévention des difficultés des entreprises...);
- *journal-officiel.gouv.fr* pour les annonces publiées au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) relatives aux informations réglementées des sociétés faisant appel à l'épargne publique et des établissements bancaires et de crédit ;
- *journal-officiel.gouv.fr* pour les annonces publiées au *Journal officiel associations et fondations d'entreprise* (JOAFE), les comptes annuels des associations et fondations subventionnées à hauteur de 153 000 € et plus et des fonds de dotation ainsi que les comptes des organisations syndicales et professionnelles ;
- *info-financiere.fr* pour l'archivage centralisé des informations réglementées des sociétés cotées sur la place de Paris émanant de l'Autorité des marchés financiers.

#### La volumétrie des données publiées

Le nombre d'annonces légales du champ économique publiées en 2018 a été de **2 955 572**, soit une progression de 2,2 % par rapport à 2017 (2 891 031 annonces).

## Le BODACC

### La volumétrie des annonces

Le nombre d'annonces légales publiées a été de **2682027** soit une progression de 2,6 % par rapport à 2017 (2614278 annonces).

La volumétrie des avis publiés au BODACC est fortement liée aux réformes juridiques et à la conjoncture économique.

- BODACC A : + 9,82 %

À la suite de la réforme relative aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le nombre des avis de rétablissement personnels – désormais gratuits – a augmenté entre 2017 et 2018 de 26 % à la suite de l'envoi de flux XML par la Banque de France.

À la suite du décret n° 2016-1907 du 28 décembre 2016 relatif, en outre, à la modification de la procédure d'envoi en possession, plus de 13000 avis ont été publiés en 2018.

Les autres avis tels que les créations, ventes et immatriculations sont en hausse; seules les procédures collectives ont enregistré un léger recul (- 4,44 %).

- BODACC B : + 5,86 %

Les avis de modifications sont en hausse de 4,6 %, les avis de radiations de 8,7 %.

The screenshot shows the BODACC.fr website with a search bar at the top. Below the search bar, there are three main sections: 'Consultation des annonces', 'ALERTE BODACC', and 'Les derniers bulletins publiés'. The 'Consultation des annonces' section includes a search form with fields for 'Mots clés', 'RCS ou RM', and 'Dénomination', along with a 'Lancer la recherche' button. The 'ALERTE BODACC' section contains a message about receiving alerts via email. The 'Les derniers bulletins publiés' section lists three bulletins: 'Bulletin A', 'Bulletin B', and 'Bulletin C', each with a date and a link to the document.

Bodacc.fr a amélioré son interface de production

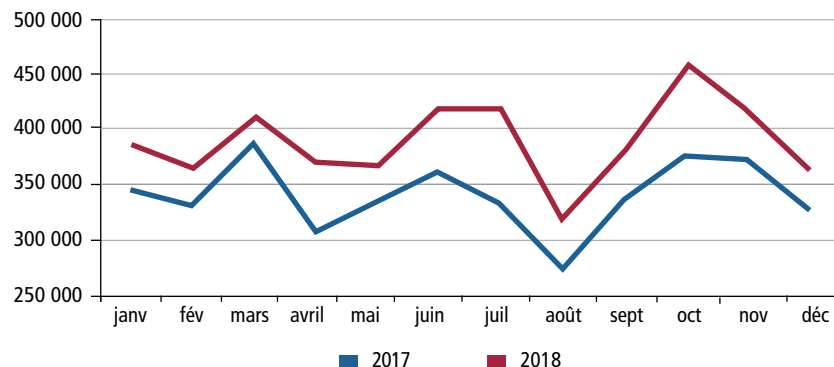
- BODACC C : - 2,26 %

Après une progression depuis 2014, le nombre de dépôts des comptes enregistre en 2018 un recul de 2,26 %.

### La modernisation des outils de production éditoriale

Depuis la modernisation de l'outil de production éditoriale interne à la DILA, STILA (solution de traitement de l'information légale et administrative), les traitements et les contrôles des avis dématérialisés ont été totalement automatisés. Pour compléter cette automatisation, les

Nombre de visites sur bodacc.fr



travaux de dématérialisation des avis se sont poursuivis. Depuis avril 2018, les greffes civils d'Alsace et Moselle transmettent désormais en flux XML les avis relatifs aux formalités du registre du commerce et des sociétés (RCS) et des dépôts des comptes annuels. Dans le cadre des successions acceptées à concurrence de l'actif net, un avis de saisie en ligne a été proposé pour la publication des avis d'envoi en possession.

#### Le site *bodacc.fr*

L'audience du site *bodacc.fr* a progressé de manière significative en 2018 : 4 687 182 visites (+ 14,3 % par rapport à 2017) pour 36 670 198 pages vues (+ 27,5 % par rapport à 2017). La consultation des annonces commerciales constitue l'essentiel de l'activité sur le site, suivie de celle des annonces de rétablissement personnel (maintien de progression de 33,2 % de visites par rapport à 2017). La consultation des avis de succession à concurrence de l'actif net, bien que très marginale, a cependant augmenté de 79,6 % en raison de la diffusion (depuis fin 2017) des avis d'envoi en possession.

Le nombre d'abonnés au service d'alertes gratuit progresse régulièrement. À fin 2018, près de 37 500 abonnés étaient inscrits contre 29 000 à fin 2017.

#### Le portail de publicité légale des entreprises (PPLE)

Mis en place par l'arrêté du 3 février 2014, le Groupement d'intérêt public Plateforme de publicité légale des entreprises (GIP PPLE) réunit la DILA, l'APTE (Association de la presse pour la transparence économique) et le CNGTC

(Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce) dans le but de gérer et d'animer un portail unique d'accès aux informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales (*pple.fr*).

Ouvert en février 2016, le portail *pple.fr* s'appuie sur une base de données mise à disposition (gratuitement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017) par l'INSEE et propose des informations complémentaires fournies par les sites *bodacc.fr*, *Actulegale.fr*, *Infogreffe.fr* et *dataInfogreffe.fr*.

En 2018, le portail *pple.fr* a enregistré 95 473 visites et 381 078 pages vues.

La DILA a présidé en 2018 le groupement d'intérêt public.

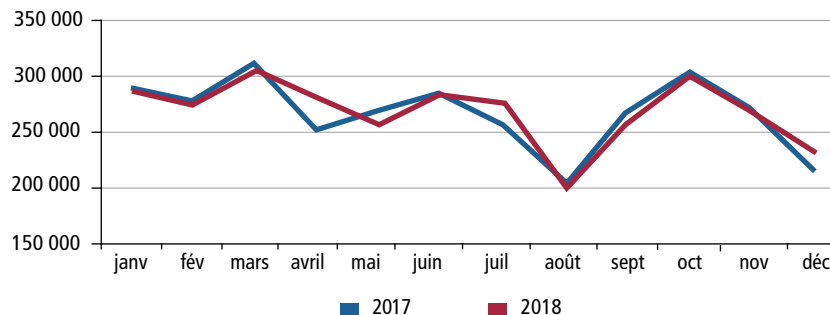
#### Le BOAMP

##### La volumétrie des annonces

**156 053** annonces légales ont été publiées en 2018, soit un volume équivalent à celui de 2017 (156 366 annonces).

La dynamique de reprise constatée depuis 2017 se confirme et tend à se consolider en 2018 : les avis d'appels d'offres européens sont stables (+ 0,16 %) et les avis nationaux en hausse de 2,29 % compensant ainsi l'impact de la réforme de la commande publique impliquant *de facto* une baisse de 11,23 % du volume d'annonces des marchés à procédure adaptée (MAPA) (publicité sur support libre) et de 1,25 % des annonces de résultats de marchés nationaux (suppression de publicité).

Nombre de visites sur *boamp.fr*



L Bomap.fr : pour un accès facilité à la commande publique

### Les évolutions

Dans le cadre de la dématérialisation des factures des fournisseurs des entités de la sphère publique de l'État, des travaux ont été engagés dans *BoampWeb* afin de garantir la saisie des informations obligatoires pour la dématérialisation des factures dans Chorus Pro.

Cette dématérialisation de la commande publique obligatoire au 1<sup>er</sup> octobre 2018 a un impact sur le taux des avis saisis directement sur le profil d'acheteurs et de fait, envoyés par flux XML. Ce taux est passé de 64,70 % à 70,03 % en 2018.

### Le site *boamp.fr*

Avec 3219901 visites, la fréquentation globale du site du BOAMP a légèrement progressé de 0,5 %, en 2018 alors que le volume de pages vues a baissé de 4,9 % (plus de 21 millions de pages vues).

Les fonctionnalités de veille sur les appels d'offres continuent de remporter l'adhésion des entreprises : le nombre de comptes ouverts par les entreprises continue de progresser (185515 au 31 décembre soit + 17 000 par rapport à 2017) ainsi que le nombre d'alertes paramétrées (110717 au 31 décembre 2018, + 12,24 %).

### Réseau social des acheteurs publics Agora *BOAMP*

Le réseau social professionnel, dénommé Agora *BOAMP*, mis à disposition des acheteurs publics depuis février 2016, reste apprécié des utilisateurs. Près de 1 300 abonnés (soit une progression de 16 % par rapport à 2017) profitent de ce réseau coopératif pour échanger sur les marchés publics au sein de la communauté.

### Le *BALO* et *info-financiere.fr*

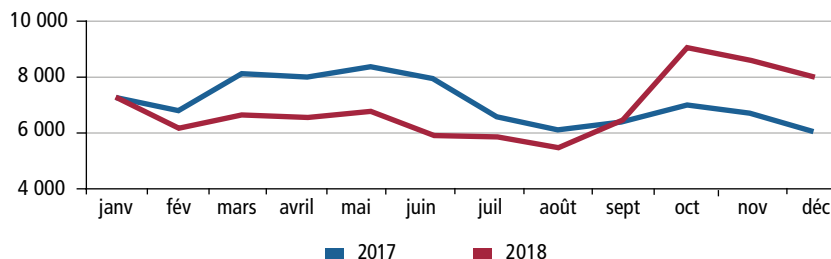
#### La volumétrie des annonces

L'activité au BALO est en léger recul avec 4 787 annonces légales publiées en 2018, soit – 3,35 % par rapport à 2017.

#### Les évolutions en 2018

En avril 2018, un nouvel outil d'édition a été mis en place qui permet une automatisation totale du traitement des annonces et rend autonome les annonceurs dans leur demande d'épreuve.

Nombre de visites sur *info-financiere.fr*





Le site *info-financiere.fr* constitue, pour la France, le mécanisme de stockage centralisé des informations réglementées des sociétés cotées, tel que prévu par la directive européenne «transparence» (OAM).

En 2018, 24 928 documents (contre 22 606 en 2017) ont été intégrés sur le site. En outre, le site *info-financiere.fr* a enregistré 82 842 visites pour 500 255 pages vues.

### Le Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)

#### La volumétrie des annonces

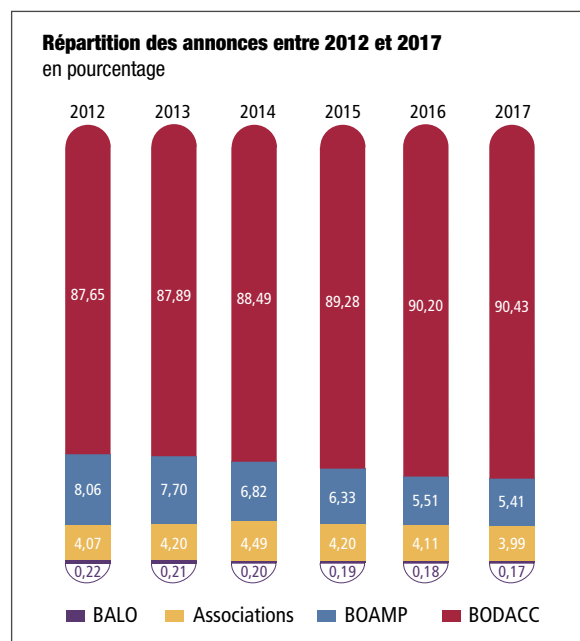
112 705 annonces légales ont été publiées en 2018, en baisse (– 2,36 %) par rapport à 2017.

Depuis 2017, le nombre de déclarations des avis de création est en recul (68 174 en 2018, 70 194 en 2017, 70 522 en 2016).

En 2018, les démarches en ligne d'*e-creation* se sont élevées à 70 777 enregistrements. Ce nombre est de 122 795 pour les *e-modifications/dissolution*.

### Les relations avec les clients, annonceurs et lecteurs

Pour l'ensemble de ses éditions économiques et dans une démarche constante de qualité de sa relation avec ses clients annonceurs et lecteurs, la DILA met à disposition différents canaux d'accueil (accueil téléphonique, courriel) :



- 18 641 appels, soit une hausse de 6,6 %, ont ainsi été traités avec un taux de réponse de 78,7 % (80,8 % en 2017) ;
- 6 014 méls, soit une hausse de 13,7 %, ont été traités (5 165 en 2017).

# L'information administrative



**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

Des informations fiables, des services en ligne simples, des outils pratiques et personnalisables :  
service-public.fr place les usagers au cœur du service public  
pour les renseigner et faciliter leurs démarches administratives au quotidien.



- ✓ **3 500**  
fiches d'information  
et questions-réponses
- ✓ **2 048**  
formulaires administratifs
- ✓ **693**  
télé-services  
et démarches en ligne
- ✓ **109**  
simulateurs de situation
- ✓ **207**  
lettres types

- > Une information pour tous (particuliers, associations et professionnels)
- > Un accès aux droits et démarches dans tous les thèmes de la vie quotidienne
- > L'annuaire de l'administration
- > Un écosystème digital

Un site accessible sur tous supports et aux personnes en situation de handicap.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)





**275**  
millions de visites  
annuelles sur  
Service-public.fr



**59,3**  
millions de Cerfa  
téléchargés



**3,4**  
millions de démarches  
en ligne réalisées



**3,6**  
millions de comptes  
personnels ouverts  
*(dont 900 000  
créations en 2018)*



**521 306**  
abonnés à la lettre  
d'information  
hebdomadaire



**329 248**  
appels traités

## Service-public.fr, le site officiel de l'administration française

L'information de l'*usager-citoyen* sur ses droits et démarches ainsi que des entreprises est au cœur des missions de la direction de l'information légale et administrative qu'elle exerce au travers du site *service-public.fr*.

Créé en octobre 2000, *service-public.fr*, le site officiel de l'administration française, facilite l'accès à l'information administrative et aux services administratifs en plaçant les besoins des usagers au cœur de ses priorités. Il contribue à rendre l'information administrative plus simple, plus transparente et plus compréhensible.

Produit en collaboration avec les administrations nationales et locales, il comprend trois espaces : un espace « Particuliers », un espace « Professionnels » et un espace « Associations ».

En 2018, *service-public.fr* a reçu 275 millions de visites directes, soit une hausse de 3,4 %. Totalisant près de 58 % des consultations, l'ordinateur reste le support de consultation majoritaire. On notera cependant l'augmentation des consultations en mobilité : les smartphones représentent ainsi 37 % des visites (+ 4 %) et les tablettes 5 % en 2018.

### L'écoute permanente des usagers

Afin d'améliorer en continu l'offre de services de *service-public.fr*, des tests utilisateurs sont menés annuellement.

Ces tests visent à évaluer, auprès d'utilisateurs du site, la compréhension et la pertinence des fonctionnalités récemment développées ou en cours de développement. Ils permettent d'identifier des axes d'optimisation. Les conclusions des tests en 2018 ont confirmé la forte attente des usagers en matière de **personnalisation**, ainsi que dans la simplification des démarches en ligne, ce qui est déjà une action dans laquelle la DILA investit fortement.



Un guichet unique d'information administrative et d'accès aux démarches en ligne pour répondre aux attentes des particuliers, des professionnels et des associations :

- donner accès à l'ensemble de l'information administrative : 2 863 fiches pédagogiques pour les particuliers et associations (231 dossiers), 600 fiches pratiques destinées aux professionnels (72 dossiers) et des milliers de liens vers des ressources utiles : formulaires, démarches en ligne, textes de référence, simulateurs, lettres type, etc. ;
- faciliter les démarches quotidiennes avec le référencement de tous les formulaires et démarches en ligne ;
- diffuser les coordonnées des services administratifs nationaux et des services publics (Annuaire de l'administration) : 71 900 organismes référencés dont 65 200 guichets locaux compétents pour traiter les formalités des usagers, 14 000 responsables de l'administration identifiés ;
- informer sur l'actualité administrative avec la rubrique Actualités (776 brèves en 2018), la lettre hebdomadaire (521 306 abonnés, soit + 27 % par rapport à 2017) ;
- relayer l'information administrative sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook).

Une enquête de satisfaction a également été menée en novembre 2018 sur l'usage du site *service-public.fr*. Ce sondage avait pour objectif de mesurer la satisfaction globale des usagers, de prendre connaissance de leurs suggestions d'amélioration et de mieux connaître la typologie des usagers. 2049 réponses ont été collectées avec une quasi parité hommes/femmes chez les répondants (49,6 % // 50,4 %) et une représentation de toutes les tranches d'âge. Pour la satisfaction globale, la moyenne est de 8,4/10 tandis que cette note monte à 8,7/10 pour la recommandation du site à un proche.

### Les évolutions de *service-public.fr*

En réponse aux attentes exprimées par les usagers, l'année 2018 a vu plusieurs nouveaux services mis en ligne. Elle a aussi été marquée par la mise en place d'abonnements à des alertes, permettant aux titulaires d'un compte *service-public.fr* d'être informés quand un document de leur compte arrive à expiration ou quand ils doivent réaliser une démarche liée à des informations renseignées dans leur compte.

2018 a aussi vu l'ouverture de dispositifs de recueil de satisfaction des usagers et d'aides aux usagers, comme les foires aux questions (FAQ) ou bien encore la multiplication des modules de personnalisations des contenus. L'annuaire de l'administration a aussi été rénové

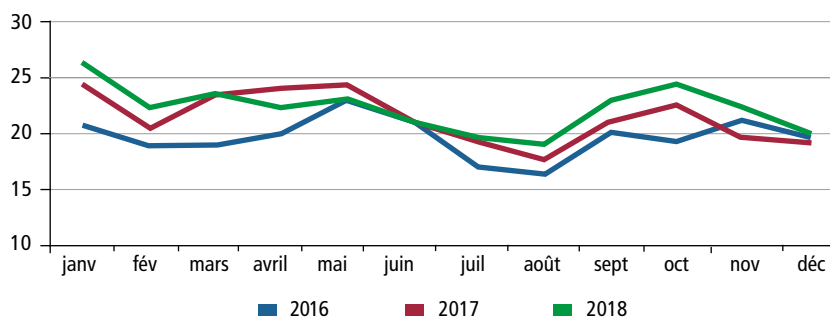
pour être plus fluide et plus simple d'utilisation. À noter également en octobre 2018, l'accès *via service-public.fr* à un *chat*, permettant un dialogue direct et anonyme entre les forces de l'ordre et les victimes de violences sexuelles ou sexistes.

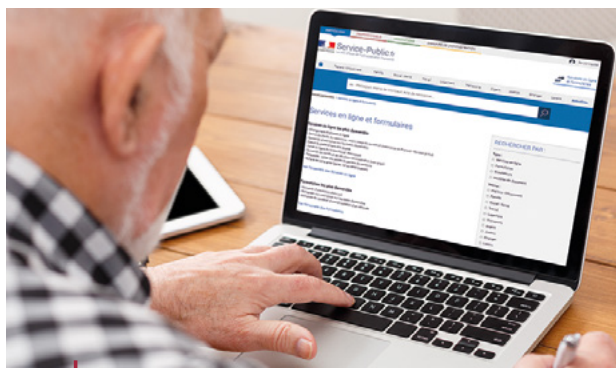
La personnalisation de l'information s'est concrétisée par la réalisation de nouveaux **simulateurs de calcul et de situation** (calculateur HT/TTC, zonage 123, calendrier des vacances scolaires, prix après réduction, certificat médical et licence sportive) et par la mise en ligne de **modèles de documents personnalisables** (lettres types de demande de congé parental, notification de départ la retraite, lettre de démission du salarié...).

Par ailleurs, des travaux engagés permettront de proposer au public de nouvelles fonctionnalités structurantes en 2019 :

- interrogation sur sa situation électorale : module permettant aux usagers de vérifier quel est son bureau de vote et de le localiser ;
- *chatbot* : expérimentation d'agent conversationnel permettant de répondre en langage naturel aux questions des usagers sur un nombre limité de sujets, comme le compte *service-public.fr* ou la carte d'identité ;
- module de prise de rendez-vous auprès de la gendarmerie depuis l'annuaire de l'administration.

Visites par mois depuis la refonte





Accessible par tous, *service-public.fr* accompagne les usagers

Enfin, le site fait l'objet d'améliorations continues sur les aspects ergonomiques et d'accessibilité. *Service-public.fr* est en effet à 100 % conforme au référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) (<https://www.service-public.fr/qualite-de-service/accessibilite>). La volonté de maintenir le niveau d'excellence (niveau 5 du label e-accessible) se vérifie quotidiennement en plaçant l'accessibilité au cœur des développements du site.

### **Service-public.fr sur les réseaux sociaux**

*Service-public.fr* se décline sur les réseaux sociaux avec une page Facebook ouverte depuis décembre 2016 et un compte twitter depuis mars 2010. L'activité s'intensifie avec une équipe dédiée au *community management* et une charte graphique spécifique aux réseaux sociaux.

En 2018, les réseaux sociaux ont touché en moyenne plus d'un million d'utilisateurs par mois :

- 27 300 abonnés sur Facebook et 13 publications mensuelles pour 400 000 personnes touchées en moyenne ;
- 58 500 *followers* sur Twitter (+ 13 % annuel), et 56 publications mensuelles pour 770 000 personnes touchées en moyenne.

### **La plateforme des services en ligne (PSL)**

Avec la PSL, outil de production et de gestion des services en ligne, la DILA propose une offre de services complète en subsidiarité (analyse et conseil, développements, hébergement, service de support aux usagers et aux partenaires, etc.).

Près de 3,4 millions de démarches ont été effectuées *via service-public.fr* en 2018.

### **Les nouveaux produits et services en ligne**

Trois nouveaux services en ligne ont été mis en production :

- signalement d'une fraude à la carte bancaire en mai ;
- demande de publication au *Journal officiel* d'annonce préalable de changement de nom pour motif légitime en juillet ;
- démarche d'inscription sur les listes électorales, ouverte au public le 3 janvier 2019.

Trois autres démarches seront ouvertes début 2019 :

- demande de correction d'état civil auprès de l'INSEE ;
- demande assistée d'autorisation d'urbanisme ;
- évaluations environnementales au cas par cas.

L'écosystème de *service-public.fr* intègre le renseignement administratif par téléphone, géré par le centre d'appels interministériel de Metz (CAI). Cette plateforme d'expertise de renseignement administratif regroupe des informateurs spécialisés sur quatre secteurs de compétence (justice, logement-urbanisme, travail et intérieur).

Le centre a pour vocation de répondre aux usagers de l'administration *via* le canal téléphonique mais aussi par écrit *via* le dispositif *service-public.fr*. Depuis juin 2018, les informateurs spécialisés de Metz gèrent la messagerie relative aux secteurs de leurs domaines de compétences. Au cours de l'année écoulée, le CAI a également contribué à enrichir les contenus de *service-public.fr* par les modifications des fiches, ce qui amorce l'évolution 2019 avec la prise en charge de fiches relevant de son champ de compétence.



Les équipes de la DILA fêtent la 100<sup>e</sup> itération de *service-public.fr*



Les chiffres-clés du centre d'appels interministériel de Metz (CAI)

Au 31 décembre, les effectifs représentent 55 ETP dont 6 postes administratifs et techniques. Les informateurs spécialisés sont des fonctionnaires mis à disposition par leurs ministères.

Le CAI est implanté dans un site inter-administrations. Il gère la totalité des dépenses de fonctionnement du site et refacture aux autres occupants conformément à une convention de gestion France Domaine et une convention d'utilisation signée par le préfet de la Moselle.

Le budget du centre s'établit à 427 k€ en engagements de dépense (AE) et 403 k€ en crédits de paiement (CP) comprenant le loyer budgétaire 2018 et les dépenses pour l'ensemble du site. Les charges de fonctionnement hors personnel restant à charge de la DILA s'élèvent à 268 510 €.



Les agents du CAI de Metz au service des usagers

QUATRE INDICATEURS D'ACTIVITÉ MESURENT L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE SERVICE DU CAI SUR LA RÉPONSE TÉLÉPHONIQUE

| Indicateurs                | Objectifs 2018 | Réalisé 2017 | Réalisé 2018 |
|----------------------------|----------------|--------------|--------------|
| Volume des appels entrants | 350 000        | 331 840      | 329 248      |
| Taux de service            | 85 %           | 89,76 %      | 81,88 %      |
| Durée moyenne des appels   | 6'30           | 5'30         | 5'27         |
| Durée moyenne d'attente    | 5'00           | 0'58         | 1'10         |

La volumétrie entrante a été limitée, compte-tenu de la prise en charge d'une partie des méls de la messagerie de service-public.fr. Le taux moyen de service sur l'année pour le téléphone est de 81,88 %.

Les durées moyennes d'attente et de traitement d'appels sont très inférieures aux objectifs fixés et reflètent la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Pour l'activité messagerie, le CAI répond aux usagers de *service-public.fr* sur ses domaines de compétence. En 2018, le centre a traité 100 % des messages soit 10 650 messages avec 96 % des réponses rédigées en moins de 3 jours. La prise en charge de cette activité repose sur une collaboration étroite avec la section messagerie

du département de l'information administrative multicanal (DIAM) qui s'est traduite par la rédaction d'un protocole de réponse commun aux deux départements.

Les agents du CAI ont suivi 56 actions de formation métier sur l'année. Le CAI a contractualisé la formation avec des partenaires institutionnels : l'Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) pour le secteur travail, le Centre de valorisation des ressources humaines de Lorraine (CVRH) pour le secteur logement-urbanisme-environnement, la préfecture de région pour le secteur intérieur et l'école des greffes pour le secteur justice.

### Le «Bouquet de services» de *service-public.fr*

Pour valoriser l'offre «Bouquet de services» auprès des partenaires et collectivités territoriales, de nombreuses opérations ont été menées. Parmi ces actions – toutes réalisées en interne par le département de la promotion et de la diffusion – figurent la mise en place d'une lettre «bilan trimestriel», envoyée à plus de 8 000 destinataires,

la création de pictogrammes permettant d'identifier chaque démarche faisant partie du bouquet de services, la création et le routage d'e-mailings, par exemple pour informer sur les démarches relatives au recensement citoyen obligatoire ou sur l'inscription sur les listes électorales.

Les différentes actions de *sponsoring* opérées sur Facebook ont par ailleurs permis de remplir l'objectif de croissance du nombre d'abonnés qui sont maintenant plus de 27 000.



#### LES LETTRES D'INFORMATION DE LA DILA

Quatre lettres d'information sont diffusées à 649 752 abonnés.

- *Service-public.fr* : 521 306 abonnés;
- *Vie-publique.fr* : 73 127 abonnés;
- La Documentation française : 33 135 abonnés;
- Bibliothèque des rapports publics : 22 184 abonnés.

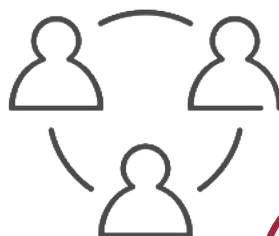


# L'édition publique



**11,8**

millions de visites annuelles  
sur [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr)



**2,6**

millions de visites annuelles sur  
[ladocumentationfrancaise.fr](http://ladocumentationfrancaise.fr)



**156**

ouvrages publiés aux éditions  
de La Documentation française  
et aux Éditions  
des Journaux officiels

## Les publications

La DILA est éditeur au travers des marques *La Documentation française* et *Les Éditions des Journaux officiels*.

### La Documentation française : périodiques et collections

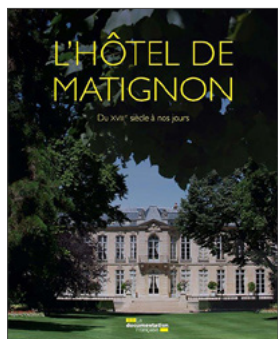
L'année 2018 a été marquée par la sortie en juillet d'un beau livre consacré à *L'hôtel de Matignon – Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Cet ouvrage de grand format, réalisé sous l'au-

torité des services du Premier ministre (SGG/DSAF), a été édité et imprimé par la DILA. Son texte est illustré de reproductions de gravures, de tableaux et de photographies. Tout à la fois patrimonial, historique et architectural, il a été vendu à 1 800 exemplaires en quelques mois.

En 2018 cependant, le chiffre d'affaires des publications, tant pour le compte propre que pour le compte de tiers, est en recul.

La rationalisation du catalogue papier a été poursuivie avec l'objectif de renforcer la mise à disposition gratuite de l'information sur les politiques publiques et le débat public via les sites internet opérés par la DILA, ainsi que de moderniser l'offre papier.

A noter que pour les revues, parues en 2018, le canal *kiosque* s'impose devant les librairies comme principal canal avec 71 % des ventes au détail.



### Cahiers français

Avec le n° 403 de mars-avril, « Quels entrepreneurs pour demain ? », la revue a connu un renouvellement profond de sa maquette et du traitement des contenus destiné à élargir son lectorat. Le dossier se concentre à présent sur huit articles, tandis que les rubriques qui lui font suite ont été toutes repensées. Les contributions, plus courtes, sont rédigées dans un souci de plus grande pédagogie. À côté des universitaires, on trouve désormais, parmi les auteurs, des journalistes et des acteurs de la société civile. De nombreuses photos et infographies illustrent les numéros. Depuis la refonte, la revue a été vendue en moyenne à 1 290 exemplaires.



### Questions internationales

Parmi les numéros parus, on peut remarquer notamment le succès et les bonnes retombées de presse du numéro « La Chine au cœur de la nouvelle Asie ». Le numéro double sur « Les révolutions technologiques : d'un monde à l'autre » a pour sa part offert un dossier très accessible sur ces grands bouleversements.



### La Documentation photographique

Le n° 8126 intitulé « La Russie » aura été le dernier à paraître sous la marque La Documentation française. La revue a en effet été cédée à CNRS Éditions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle gardera son identité et ses valeurs au travers d'une même ligne éditoriale, d'une même périodicité et d'une même maquette.







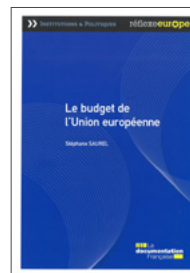
### Doc'en poche

Parmi les titres parus cette année, il faut souligner, dans la série *Place au débat*, l'ouvrage « La Constitution de 1958, toujours d'actualité ? », édité à l'occasion des 60 ans de la Constitution. Cet ouvrage fera l'objet à l'automne 2019 d'une édition revue et augmentée sous la forme d'un beau livre.



### Formation Administration Concours

Cette collection a été vendue à 18 308 exemplaires. Parmi les 30 meilleures ventes au détail de 2018 figurent 11 titres de cette collection. À noter le beau succès de l'ouvrage « Les politiques publiques », paru en septembre et réimprimé en janvier 2019.



### Réflexe Europe

La décision a été prise à la fin de l'année 2017 d'arrêter cette collection. Un ouvrage a cependant encore été publié dans la série « Institutions et politiques » sur *Le budget de l'Union européenne*.

### L'édition numérique

Le nombre de titres numériques produits sous la marque La Documentation française a été supérieur à celui des titres sur support papier : 177 productions numériques (EPUB et PDF) pour 156 productions papier.

### Éditeur pour le compte des administrations

Outre ses éditions en compte propre, la DILA, sous ses marques *La Documentation française* et *Les Éditions des Journaux officiels*, est éditeur délégué pour le compte des administrations.

À noter en 2018, un nouveau partenariat établi avec la Chaire Défense et Aérospatial.

L'essentiel des publications éditées par la DILA pour le compte des partenaires administratifs est présenté ci-après.

## LES ÉDITIONS POUR LE COMPTE DES INSTITUTIONS

■ **Chaire Défense et aérospatial, de Bordeaux, nouveau partenariat par le biais du général Laurent**  
 Conflictualités modernes et postures de défense

■ **Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)**

*Collection « En détail »*

Regards croisés sur les villes moyennes. Des trajectoires diversifiées au sein des systèmes territoriaux

Regards croisés sur les territoires industriels. Pour un dialogue entre fonction économique, capital social et héritage matériel

■ **Commission nationale consultative des Droits de l'homme (CNCDH)**

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie – année 2017

L'effectivité des droits de l'homme dans les outre-mer – année 2017

■ **Conseil d'analyse économique (CAE)**

Les notes du Conseil d'analyse économique, 2017

■ **Conseil d'État**

Rapport public 2018. Activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2017

La citoyenneté. Être citoyen aujourd'hui. Étude annuelle 2018

Jurisprudence du Conseil d'État, 2016-2017

*Collection « Droits et Débats » :*

L'ordre public. Regards croisés du Conseil d'État et de la Cour de cassation (n° 27)

Entretiens sur l'Europe, tome 2 (n° 26)

Le droit social et la norme internationale (n° 25)

*Collection « Les études du Conseil d'État » :*

Les règles applicables aux professionnels de santé en matière de communication et de publicité

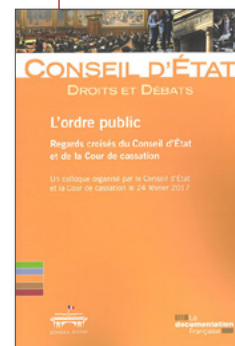
La prise en compte du risque dans la décision publique

Pour une action publique plus audacieuse

Révision de la loi de bioéthique : quelles options pour demain ?

■ **Conseil supérieur de la magistrature (CSM)**

Rapport d'activité 2017 du Conseil supérieur de la magistrature (version papier et version Epub enrichie d'interviews)



## ■ Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

4 rapports publics thématiques

7 rapports financiers

Rapport public annuel 2018

Arrêts, jugements et communications des juridictions financières, année 2017

*Conseil des prélèvements obligatoires (CPO)*

Les taxes affectées, des instruments à mieux encadrer

*Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits*

Rapport annuel 2018 de la Commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur et des droits voisins

## ■ Comité d'histoire de la Cour des comptes

Le Premier président Le Conte – Un heureux mariage de raison avec la Cour des comptes, 1902-1948

## ■ Cour de cassation

Rapport annuel 2017 de la Cour de cassation

Etude : Le rôle normatif de la Cour de cassation

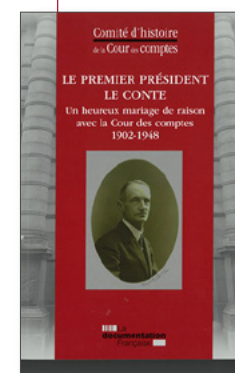
## ■ Revue française des Affaires sociales

Un retour des nations en Europe : réflexions sur la crise politique de l'Union européenne

## ■ Secrétariat général du Gouvernement (SGG)

Guide de légistique. Guide pour l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, 3<sup>e</sup> édition

L'hôtel de Matignon. Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours



## TITRES ÉDITÉS POUR LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES

### ■ Office national des effets du réchauffement climatique (ONERC)

Vers un 2<sup>e</sup> plan d'adaptation au changement climatique pour la France  
– Enjeux et recommandations

### ■ Ministère de la culture et de la communication

*Direction générale des Patrimoines*

Le musée participatif (collection « Musées-Mondes »)  
Comité d'histoire du ministère de la Culture

*Collection « Travaux et documents » :*

De 1913 au Code du patrimoine, une loi en évolution  
sur les monuments historiques

Architecture, urbanisme et pratiques de l'État 1960-2010

*Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA)*

20 ans de récolement de dépôts d'œuvres d'art de l'État

### ■ Ministère de la défense / Aa-Chear

Affrontements et technologies (en reprographie)

### ■ Ministère des solidarités et de la santé.

#### ■ Haut Conseil santé publique

Diagnostic et prise en charge précoces des maladies chroniques

*Revue Actualités et dossiers en santé publique (ADSP), 4 numéros/an.*

(Nouveau : abonnement EPUB + PDF)

Reste à charge et santé (102)

Prévention et promotion de la santé (103)

Santé des personnes sous-main de justice (104)

Recommandation, obligation et consentement en santé (105)

### ■ Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) : Travail et Emploi (revue trimestrielle)

Catalogue des guides pratique



## ■ Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

*Revue française des affaires sociales (revue trimestrielle)*

Protection sociale et big data (n° 4-2017)

Mise en place et développement des systèmes de protection sociale en Afrique (n° 1-2018)

L'économie collaborative et la protection sociale (n° 2-2018)

Fixer le prix des médicaments : enjeux, outils, défis et prospective (n° 3-2018)

## ■ Préfecture de police de Paris

*Liaisons (revue trimestrielle)*



## TITRES ÉDITÉS AVEC LES AUTRES ORGANISMES PUBLICS ET COLLECTIVITÉS

### ■ Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER)

Rapport d'activité 2017

### ■ Association française pour l'histoire de la justice (AFHJ)

Le procès politique

Juger sous Vichy, juger Vichy



### ■ CIG petite couronne

Répertoire des carrières territoriales (mises à jour des trois volumes)

Mensuel Informations administratives et juridiques + nouveau IAJ mensuel hors-série

Douze titres parus dans la collection des « Annales corrigées »

### ■ Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Cahiers de la sécurité et de la justice (revue trimestrielle)



## La promotion et la diffusion des publications

L'activité « ventes en librairies », étant étroitement liée au volume de production éditoriale, suit naturellement la même tendance baissière en 2018 (- 23 % par rapport à 2017) que l'édition.

Afin de soutenir plus particulièrement cette activité et de promouvoir l'offre de la DILA tant auprès des librairies physiques que des *web librairies*, plusieurs actions ont été menées :

- l'animation du réseau d'attachés commerciaux a été renforcée, conjuguée à une présence régulière dans la presse professionnelle pour soutenir la vente en librairie ;
- des actions de webmarketing (référencement payant, bannières publicitaires, «boutiques éditeur») ont été menées pour développer la part des *web librairies*.

L'équipe marketing a, par ailleurs, accompagné le lancement de la nouvelle formule des *Cahiers français* avec

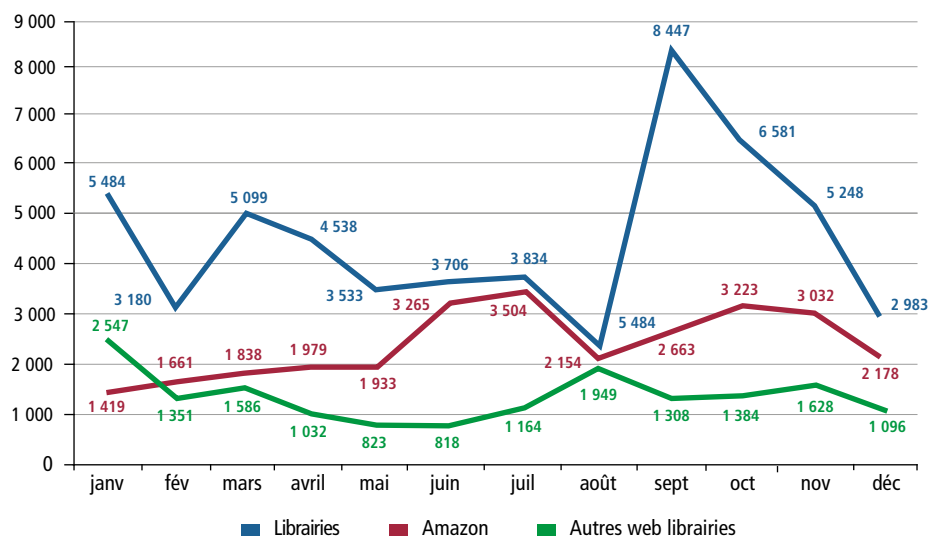
un plan média mixte web/papier/marketing direct pour installer rapidement la revue rénovée dans le paysage média.

L'activité « abonnement » est quant à elle restée stable, ce qui témoigne de sa bonne prise en main par le prestataire qui les gère depuis plus d'un an.

## Les Éditions des Journaux officiels

En 2018, l'activité éditoriale des Éditions des *Journaux officiels* a compté sept nouveaux titres (*Industries du camping*, *Négoce des matériaux de construction*, *Coiffure et professions connexes*, *Personnel des entreprises de restauration de collectivités*, *Industrie des panneaux à base de bois*, *Expédition et exportation de fruits et légumes*, *Immobilier* (réalisée en 2017 mais mise en vente en 2018) et une réimpression (hôtels, cafés, restaurants), produites en format papier, PDF accessible et EPUB.

**Comparaison quantité ventes nettes 2018** (Librairies / Amazon / Autres web librairies)





## Les sites internet sur le débat public

L'ambition de la DILA est de créer, en rénovant *vie-publique.fr* et en l'enrichissant, un site dédié à la compréhension des politiques publiques, garantissant la neutralité, la factualité et la fiabilité des contenus.

En tant que site d'information sur la vie publique et l'actualité du débat public, ce site rénové vise à donner, notamment aux plus jeunes, les clés pour comprendre les grands débats qui animent la société et les actions de l'État. Entièrement gratuit, le nouveau *vie-publique.fr* proposera tout à la fois des fiches encyclopédiques, de l'actualité, des informations sur les politiques publiques et l'accès à nouvelles ressources (vidéos, infographies).

### Le nouveau site *vie-publique.fr*

#### Conception et développements

L'année 2018 a été consacrée à la finalisation de la conception du site et au démarrage des développements informatiques. La conception ergonomique et graphique, gabarits et maquettes, a débuté ; elle se terminera en 2019, après des retours usagers. Parallèlement, l'architecture technique a été définie et les développements ont commencé.

Ces travaux ont été menés par le pôle web et développement numérique en étroite collaboration avec les deux autres pôles du département de l'édition et du débat public.

#### Nouveaux contenus

La création et le développement de nouveaux médias (vidéos, *podcasts*) adaptés à la lecture en ligne ont été engagés. Par ailleurs, un important travail de « nettoyage » des bases de données a été réalisé de manière à préparer leurs reprises pour le futur site. Une réflexion est en outre menée sur la rationalisation des réseaux sociaux qui feront partie intégrante de l'écosystème du nouveau site.

#### Éditorial

Dans l'attente de la mise en ligne du nouveau site, le site *vie-publique.fr* a continué à être actualisé afin de faciliter l'accès des internautes aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public français. La politique éditoriale de *vie-publique.fr* obéit à un souci d'information avec des traitements documentaires et éditoriaux fondés sur les exigences d'impartialité et de neutralité constitutives d'un service public.

Après une légère progression en 2017, année électorale, l'audience de *vie-publique.fr* a baissé en 2018 avec un total de 11,78 millions de visites (– 9,50 % par rapport à 2017). Cette perte d'audience a toutefois été limitée à partir de septembre 2018. À cette date, des améliorations graphiques et ergonomiques apportées au site ont permis un meilleur confort de lecture. La rédaction Web a en outre produit de nombreux contenus nouveaux pour nourrir le futur site et cet effort de production a aussi profité au site actuel de *vie-publique.fr*. Par ailleurs, l'actualité des politiques publiques a été particulièrement riche en fin d'année.

La consultation du site progresse sur les *smartphones* et les tablettes. En décembre 2018, la part des consultations sur *smartphones* a atteint 40,60 %.

#### *ladocumentationfrancaise.fr*

Ce site présente des contenus permettant d'approfondir un sujet : livres, rapports publics, dossiers en ligne. En 2018, il a étoffé son offre avec des contenus plus synthétiques et multimédias. Dix-huit vidéos ont ainsi été mises en ligne (vidéos courtes pour comprendre un sujet comme les véhicules autonomes, la dette publique...), des entretiens de trois minutes, avec des personnalités publiques explicitant un sujet de débat public (par exemple, les données publiques par Henri Verdier ; la politique de défense par le général Laurent, etc.).

Le site a également accru son offre de contenus gratuits :

- 131 livres gratuits sont proposés au format PDF ou EPUB ;
- 162 dossiers et 472 articles ;
- 1323 cartes dont 22 nouvelles cartes mises en ligne en 2018.

En 2018, *ladocumentationfrancaise.fr* a accueilli 2,6 millions de visiteurs et confirmé sa mutation vers une offre éditoriale accessible à un plus large public qui viendra enrichir également le site *vie-publique.fr* rénové, après fusion des contenus et fermeture de l'ancien site.

### La Bibliothèque des rapports publics (BRP)

13 692 rapports, au format PDF ou EPUB, sont proposés gratuitement sur *ladocumentationfrancaise.fr* et rejoindront en 2019 *vie-publique.fr*.

1 562 927 téléchargements de rapports ont été enregistrés en 2018 (+ 26,20 % par rapport à 2017).

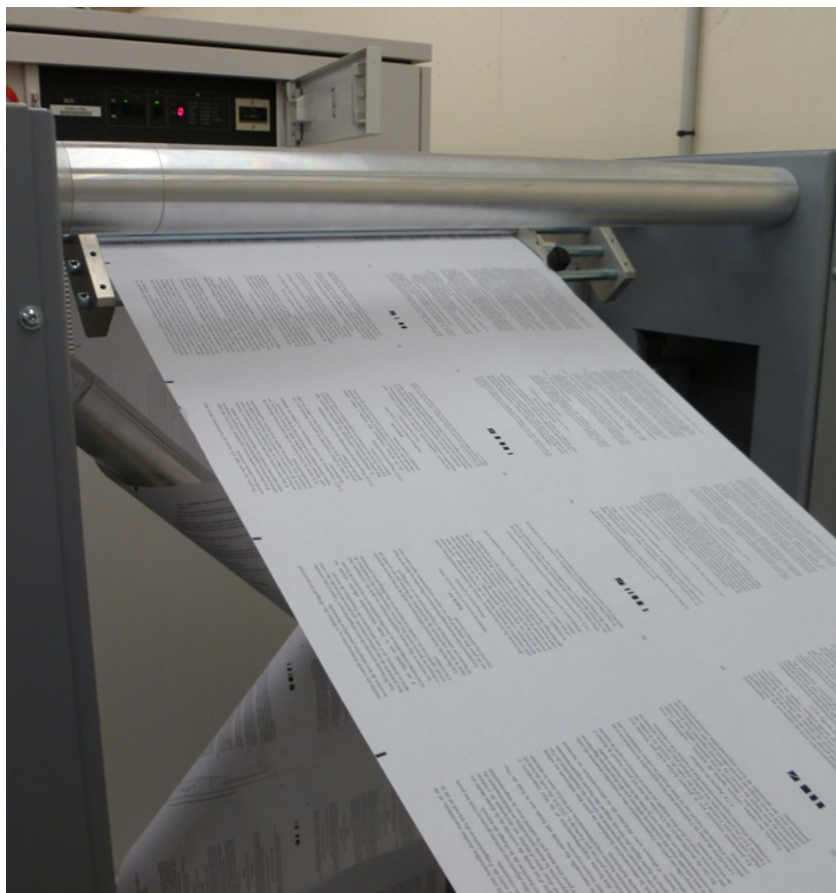
En 2018, 819 nouveaux rapports publics ont été mis en ligne.

### LES 10 RAPPORTS LES PLUS TÉLÉCHARGÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2018 ONT ÉTÉ :

|    |                                                                                                                             |            |                                                                                                                                                       |        |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1  | L'évolution de la protection juridique des personnes – Reconnaître, soutenir et protéger les personnes les plus vulnérables | 25-09-2018 | Ministère de la justice ;<br>Ministère des solidarités et de la santé ;<br>Secrétariat d'État aux personnes handicapées /CARON DEGLISE Anne           | 12 239 |
| 2  | Regards sur les territoires : rapport de l'Observatoire des territoires 2017                                                | 23-05-2018 | Observatoire des territoires                                                                                                                          | 12 076 |
| 3  | Donner un sens à l'intelligence artificielle : pour une stratégie nationale et européenne                                   | 28-03-2018 | Premier ministre / VILLANI Cédric,<br>SCHOENAUER Marc, BONNET Yann,<br>BERTHET Charly, CORNUT Anne-Charlotte,<br>LEVIN François, RONDEPIERRE Bertrand | 8 736  |
| 4  | Étude annuelle 2017 du Conseil d'État – Puissance publique et plateformes numériques : accompagner l'« ubérisation »        | 27-09-2017 | Conseil d'État                                                                                                                                        | 3 889  |
| 5  | Les circuits de distribution des produits alimentaires                                                                      | 11-05-2016 | Conseil économique, social et<br>environnemental / RITZENTHALER Albert                                                                                | 3 722  |
| 6  | La prise en compte du risque dans la décision publique : pour une action publique plus audacieuse                           | 18-06-2018 | Conseil d'État                                                                                                                                        | 3 579  |
| 7  | Rapport sur le temps de travail dans la Fonction publique                                                                   | 26-05-2016 | Premier ministre ; Ministère de la fonction<br>publique / LAURENT Philippe                                                                            | 3 576  |
| 8  | Conseil d'État – Rapport public 2018 : activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2017   | 17-05-2018 | Conseil d'État                                                                                                                                        | 3 511  |
| 9  | Rapport public annuel de la Cour des comptes - 2018                                                                         | 07-02-2018 | Cour des comptes                                                                                                                                      | 3 026  |
| 10 | Etude annuelle 2018 du Conseil d'État – La citoyenneté. Être (un) citoyen aujourd'hui                                       | 26-09-2018 | Conseil d'État                                                                                                                                        | 2 999  |



# L'offre de services de la DILA



**260**  
millions de pages tirées

**874**  
commandes

**+ 60 %**  
de son activité pour  
l'impression numérique

# IMPRIMERIE



## L'imprimerie

L'imprimerie a accru en 2018 le nombre de ses clients externes. Dans le même temps, elle s'est attachée à maintenir ou reconduire ses démarches de labellisation *Imprim'vert* et *PEFC* ainsi que de qualité (obtention de la certification ISO 9001-version 2015). Une qualité qui se retrouve, entre autres, dans l'ouvrage consacré à *L'Hôtel de Matignon* et dans le numéro spécial du magazine *Liaisons* sur « Vidocq » pour la sortie du film « L'Empereur de Paris ».

### Les processus

La DILA imprime selon trois processus : une rotative couleurs, des presses *offset*, une presse numérique, chacun répondant à des besoins spécifiques en particulier en termes de tirage.

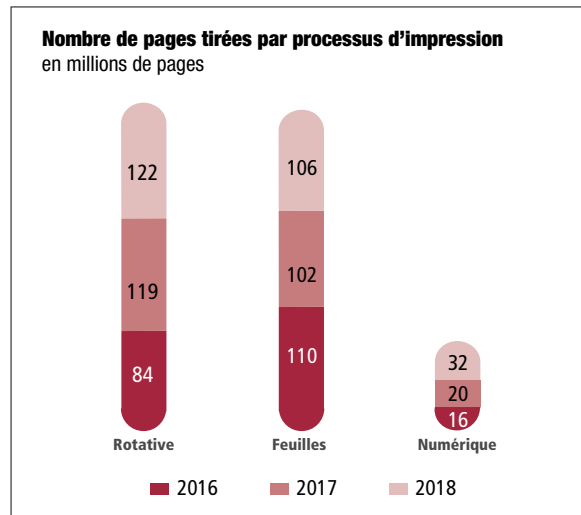
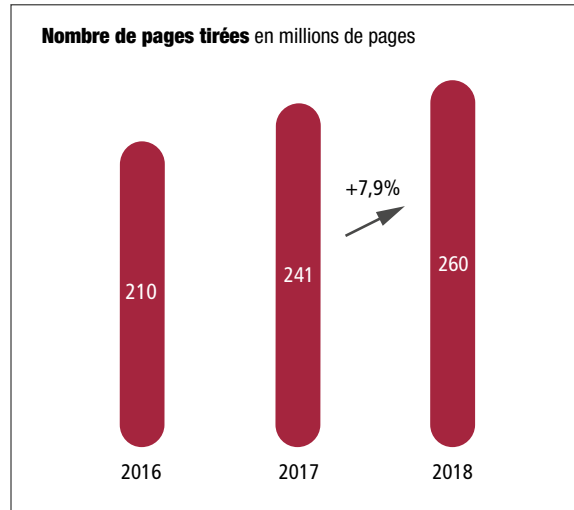
Ainsi, la rotative répond aux commandes les plus importantes en volume. Douze revues de trois à dix parutions par an y sont publiées avec des volumes de 3 000 à 60 000 exemplaires. Cette activité a progressé de 3 millions de pages par rapport à 2017 (122 millions de pages contre 119 millions en 2017).

Les presses feuilles répondent à des travaux très différents au niveau des spécificités des produits (dépliants, brochures, affiches, livres) mais également des exigences en termes de qualité. Leur activité est en légère augmentation : 106 millions de pages contre 102 en 2017.

La presse numérique répond aux besoins d'un marché de tirages courts ou personnalisés ; sa progression en 2018 a été très importante (+ 60 %).

### Une activité majoritairement tournée sur l'externe

Le volume de pages tirées progresse de 7,9 % en 2018.





La part de l'activité pour des clients externes progresse de 10 % alors que la production interne (20 % de l'activité totale) diminue de 10 %.

Les cinq clients commandant les plus forts tirages sont :

- le ministère des armées (DICOD) ;
- le ministère de l'intérieur ;
- le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;
- les autorités administratives indépendantes (AAI) ;
- le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

### De nouveaux clients

L'objectif 2018 visait à fidéliser les clients recrutés en 2017 et à en trouver de nouveaux. Sept nouveaux clients et quatorze prospects actifs ont ainsi sollicité l'imprimerie de la DILA pour réaliser des travaux d'impression.

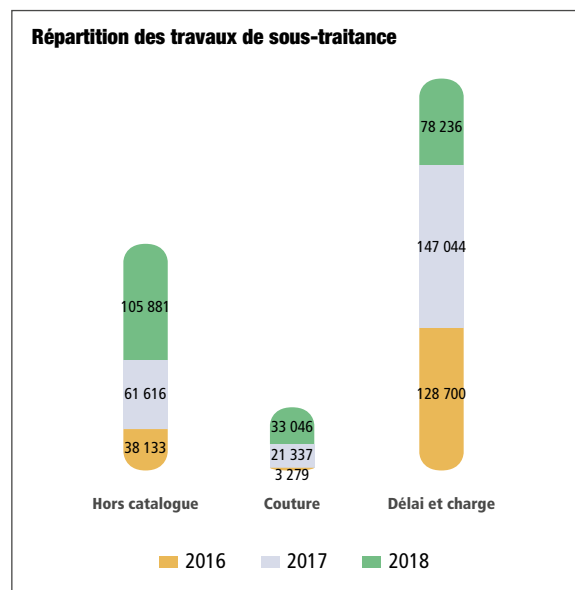
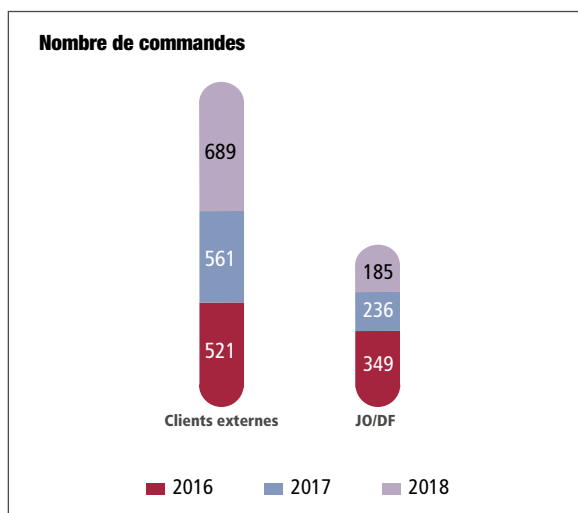
Cinq nouveaux périodiques ont été imprimés en 2018 ainsi que trois nouveaux magazines :

- « Le courrier de la nature » : 2 000 ex. bimestriel 54 pages de la Société nationale de la protection de la Nature ;
- « Cultures » : 4 500 ex. trimestriel 20 pages du ministère de la culture / DICOM ;
- « Étapes » : 22 000 ex. bimestriel 16 pages du ministère de la justice/direction de l'administration pénitentiaire.

Le nombre total de commandes a augmenté : 874 commandes en 2018 contre 797 en 2017 (+ 10%).

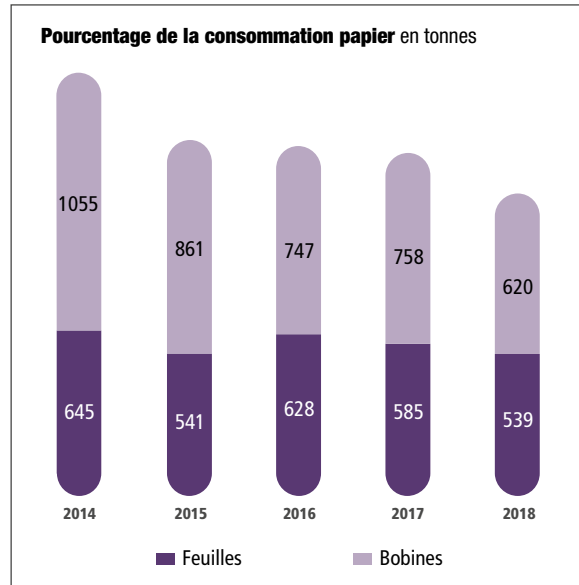
Les exigences des clients, en termes techniques ou de délais, peuvent amener l'imprimerie de la DILA à faire réaliser en externe certaines prestations.

Sur l'année 2018, ces prestations (217 k€) sont en décroissance par rapport à 2017 (230 k€) avec une très forte



diminution des travaux pour des problèmes de délais et de charges (– 46,8 %), ce qui montre que l'imprimerie augmente sa productivité et sa performance.

## La consommation papier



La consommation totale de papier est en légère diminution en 2018 (1 159 tonnes pour 1 343 tonnes en 2017), ce qui correspond à une baisse de la gâche de 27,5 tonnes. Néanmoins le taux de gâche reste trop élevé, notamment sur la rotative qui représente 80 % du tonnage. En 2019, des actions correctives seront définies afin de baisser sensiblement cette surconsommation.

## Le développement durable

L'imprimerie est engagée depuis plusieurs années dans une démarche éco-responsable notamment par l'utilisation de papier recyclé.

Les démarches de labellisation *Imprim'vert* et *PEFC* sont maintenues pour s'assurer de la qualité de la gestion des déchets du domaine et de l'origine du papier. Le critère « environnemental » est systématiquement inscrit dans les procédures de marché public de la DILA pour ce domaine.



## La démarche qualité

La certification de l'imprimerie a été reconduite en 2018 avec un passage à la version 2015 de la norme ISO 9001. Les progrès constatés résultent de l'implication de toutes les équipes.

L'imprimerie continue sa progression en matière de délai de livraison. Cet indicateur est passé de 78 % à 83 % en 2018, malgré l'augmentation de son activité.



Le taux de commandes n'ayant pas fait l'objet de réclamation reste élevé (97 % en 2018 contre 94,5 % en 2017). Sur 799 commandes, seules 44 réclamations ont été reçues relatives à des problèmes de livraison, de colorimétrie, de collage et de format.

L'imprimerie a également engagé en 2018 un travail de fond sur le suivi des performances de production via la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO). Chaque atelier peut ainsi piloter les performances de son activité.

## L'information aux clients et aux usagers

Centre de contact multicanal au service de la relation clients et usagers, la section *Information clients/usagers*, composée de seize agents, conseille, assiste et aide les utilisateurs des produits et services de la DILA. Elle intervient dans les domaines de l'information régaliennne, administrative ou économique, et renseigne sur l'utilisation des sites de la DILA, particulièrement *legifrance.gouv.fr*, *service-public.fr*, *ladocumentationfrancaise.fr* ou *boamp.fr*. Elle assure également l'accueil des visiteurs de la DILA au 26, rue Desaix à Paris.

### Les chiffres-clés 2018

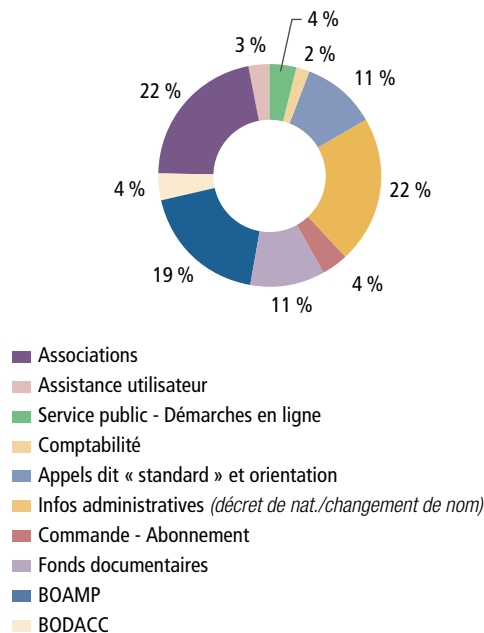
Les équipes ont traité 18 378 appels et 41 100 courriels. Le nombre de courriels et courriers traités a augmenté respectivement de 175 % et de 13 %. La qualité de service pour la réponse au courriel est de 90 %.

Les appels téléphoniques ont ainsi baissé de 11 % avec un taux de qualité de service de 92 %.

La dématérialisation progressive des informations et services offerts par la DILA se répercute dans la typologie des contacts reçus par l'institution avec une très forte hausse des saisies par courriels. Les appels téléphoniques ont ainsi baissé de 11 % avec un taux de qualité de service de 92 %.

L'année 2018 a aussi été marquée par l'intégration du support de premier niveau pour l'accompagnement des

**Information aux clients et aux usagers des services de la DILA**



internautes dans leurs démarches administratives en ligne sur le site *service-public.fr*, accompagnement assuré auparavant par un prestataire.

# Les ressources humaines



**618** collaborateurs  
(dont **54** agents du centre d'appels  
interministériel [CAI] de Metz)  
et **162** salariés de la Société anonyme  
de photocomposition et d'impression  
des Journaux officiels (SACIJO)

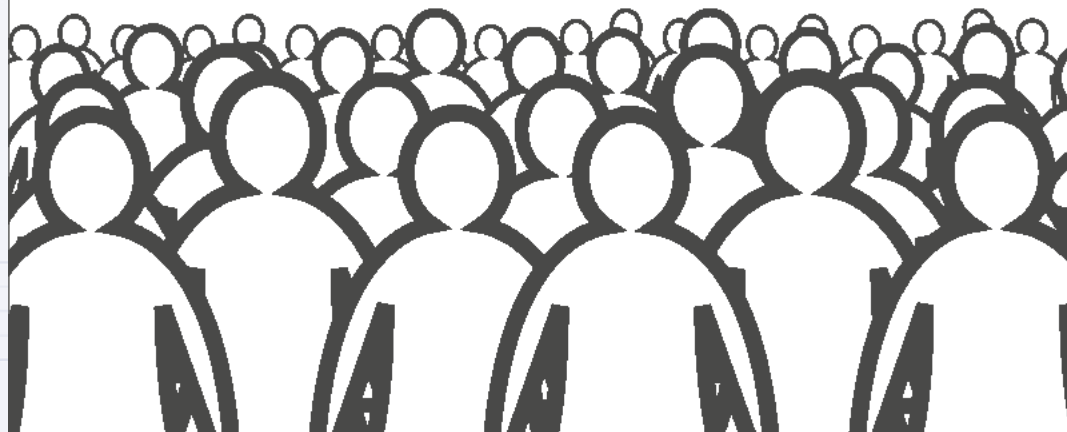
**63%** des effectifs ont  
bénéficié d'une formation

**51,6%**  
de fonctionnaires  
et contractuels  
de droit public,

**48,4%**  
de contractuels  
de droit privé

**63** mobilités  
internes

**69** stagiaires  
et apprentis



## Les effectifs et la masse salariale

### Les effectifs

Les effectifs de la DILA (effectifs physiques) s'établissent à 564 agents au 31 décembre 2018, soit une diminution de 68 agents (– 10,76 %) par rapport au 31 décembre 2017.

On dénombre également, au 31 décembre 2018, 54 agents mis à disposition dont 52 (effectifs physiques) au centre d'appels interministériel de Metz, ce qui porte le total global à 618 agents.

S'ajoutent à ce total global de 618 agents, 76 salariés de la SACIJO, dits « mutualisés », mis à disposition dans certains départements de la DILA.

La baisse des effectifs est liée principalement aux départs en retraite d'agents de droit public et de salariés de droit privé (23 en 2018) ainsi qu'aux départs dans le cadre du dispositif de cessation anticipée volontaire d'activité (34 en 2018, 84 depuis la mise en place fin 2016).

### La masse salariale

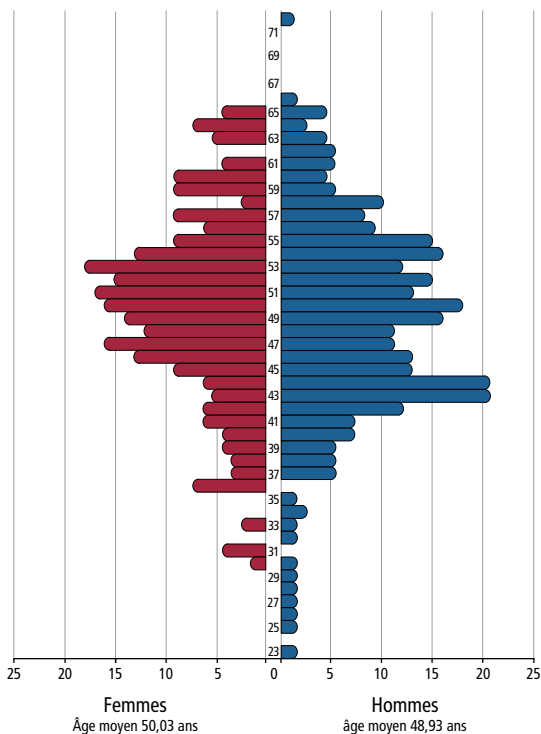
Les charges de personnel se sont élevées en 2018 à 66,32 M€ contre 68,97 M€ en 2017, soit un recul annuel de 2,65 M€ (– 3,85 %), consécutif à la baisse constatée des effectifs.

## Les personnels

### Pyramide des âges au 31 décembre 2018

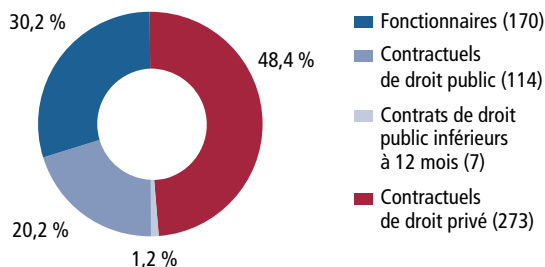
Âge moyen de 49,43 ans (+ 0,06 an par rapport à 2017)

45,74 % de femmes et 54,26 % d'hommes



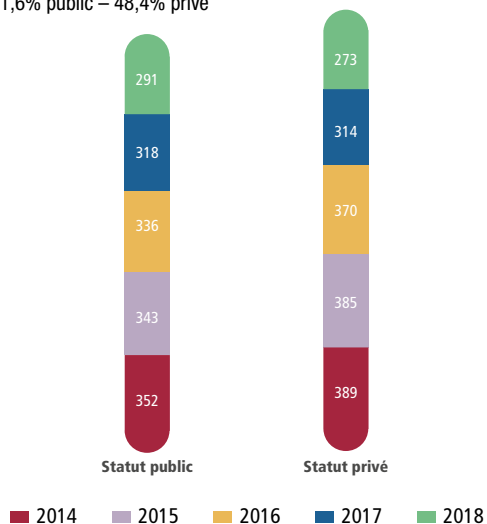
### Répartition par catégorie (hors apprentis et MAD) au 31 décembre 2018

51,6 % de fonctionnaires et contractuels de droit public  
48,4 % de contractuels de droit privé



### Répartition des effectifs par statut (hors apprentis et MAD) au 31 décembre 2018

51,6% public – 48,4% privé



### La démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

La DILA a réaffirmé son engagement dans la lutte contre les discriminations dans le contexte professionnel et en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette démarche s'est structurée dans le cadre du projet conduit à l'échelle des services du Premier ministre visant l'obtention en 2019 de la double labellisation « Égalité-Diversité ». La DILA exerce un rôle d'entité « pilote » dans le cadre de cette démarche sur le domaine du recrutement. Elle se mobilise par ailleurs en faveur du soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette action s'inscrit dans le cadre plus large de la politique de l'État en faveur des personnes handicapées et de leur inclusion. Elle se traduit au sein de la DILA, d'une part, par un soutien à la reconnaissance du handicap, d'autre part, par une action volontariste en faveur du recrutement de personnes handicapées. Trois agents en situation de handicap ont été recrutés en 2018. La DILA a par ailleurs participé à l'événement *Duoday* qui s'est tenu le 16 avril 2018 (journée dédiée à l'inclusion par la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires).

Enfin, la DILA continue d'agir en faveur du développement de l'apprentissage dans les services du Premier ministre. À ce titre, 17 apprentis sont actuellement accueillis au sein de la DILA (période scolaire 2018-2019) dans les métiers de la communication, du numérique, du management, de l'impression et de la gestion.



### LE TABLEAU CI-DESSOUS PRÉSENTE LES NIVEAUX DE FORMATION DE CES APPRENTIS :

|                                              |   |
|----------------------------------------------|---|
| Niveau I : Diplôme de niveau bac + 5 et plus | 9 |
| Niveau II : Diplôme de niveau bac + 3 ou 4   | 5 |
| Niveau III : Diplôme de niveau bac + 2       | 2 |
| Niveau IV : Diplôme de niveau bac            | 1 |

Le dispositif temporaire de titularisation mis en place par la loi dite Sauvadet (loi n° 2012-347 du 12 mars 2012), qui a pris fin le 13 mars 2018, a vu la titularisation de cinq agents en 2018. Le tableau ci-dessous retrace la situation des agents de la DILA concernés par ce dispositif et son application effective depuis 2013.

Par ailleurs, 53 agents contractuels CDD de droit public de la DILA ont bénéficié d'une *Cdéisation* depuis 2012 (Article 4 et article 6 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984) dont quatre en 2018.

### La démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

La démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) vise à doter la DILA des compétences nécessaires à la réussite de sa stratégie, à préserver l'adéquation activités/ressources dans un contexte d'évolution des activités et de réduction des effectifs, et à soutenir et dynamiser les évolutions professionnelles des agents.

Cette démarche mise en place dans le cadre du plan stratégique de la DILA s'est poursuivie en 2018 et repose sur les dispositifs suivants :

- des études ont été menées pour 12 départements sur l'évolution des activités et des effectifs à moyen terme. Ces études sont réalisées par les responsables de département et constituent le support d'un dialogue avec la direction ;
- le développement des mobilités professionnelles. Les mobilités s'appuient sur le « comité emplois », qui fixe l'ouverture des postes et valide les mobilités internes. Ce comité s'est réuni neuf fois en 2018. L'information sur les postes ouverts à la mobilité interne (réunions d'information), l'accompagnement individuel des agents (fonction de conseil mobilité carrière), la mise en place d'un dialogue renforcé entre le département RH et les équipes d'encadrement des départements sur la gestion des parcours professionnels (revues d'équipes) ont été maintenus en 2018 ;
- le recrutement externe pour la recherche de compétences spécifiques ou de renforts ponctuels ;

|        | Agents éligibles | Nombre d'inscrits aux concours ou examens professionnalisés réservés | Nombre de lauréats aux concours ou examens professionnalisés réservés |        |       |
|--------|------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------|-------|
|        |                  |                                                                      | Hommes                                                                | Femmes | Total |
| Cat. A | 59               | 16                                                                   | 6                                                                     | 10     | 16    |
| Cat. B | 15               | 3                                                                    | 2                                                                     | 1      | 3     |
| Cat. C | 8                | 3                                                                    | 2                                                                     | 1      | 3     |
| Total  | 82               | 22                                                                   | 10                                                                    | 12     | 22    |

- la formation professionnelle. Les moyens de la formation professionnelle ont été alloués prioritairement à la réussite des chantiers stratégiques et à la réussite des mobilités professionnelles des agents (les besoins de formation d'un agent bénéficiant d'une mobilité étant systématiquement évalués) pour un coût direct de 480 k€.

### La formation professionnelle

En matière de formation professionnelle, les actions ont portées sur :

- la mise en place de dispositifs collectifs : 56 % des formations réalisées en 2018 ont été des actions collectives (plus de trois agents dans une même session) ;
- le développement des formations internes (pour les télétravailleurs et leurs managers, à la conduite d'entretien RH annuel, bureautiques) ;
- des formations ciblées pour les managers : connaître les fondamentaux du management, conduire l'entretien annuel

RH, prévenir et gérer les risques psychosociaux, prévenir et gérer les conflits, accompagner les changements ;

- l'expérimentation d'ateliers de co-développement (développement des compétences par l'échange entre pairs) avec des responsables de département et de leurs adjoints ;

- l'accompagnement des mobilités professionnelles (2 bilans de compétences, 12 préparations aux concours, 2 congés individuels de formation (CIF) pour des formations qualifiantes, 1 validation des acquis de l'expérience (VAE) ;

- le conseil en faveur de l'intégration de collaborateurs en situation de handicap ;

- de nouveaux formats de formation : séminaires, MOOC (*Massive open online courses*) avec une proposition d'accès d'un an à une plateforme en ligne sur un catalogue de 300 formations pour 55 agents.

273 actions de formation ont bénéficié à 63 % des effectifs, un agent pouvant bénéficier de plusieurs formations (« stages »).

### LES FORMATIONS 2018

| Actions réalisées | Nombre d'agents formés | Bénéficiaires (stagiaires) | Nombre d'heures de formation | Coûts (k€) | % de l'effectif formé |
|-------------------|------------------------|----------------------------|------------------------------|------------|-----------------------|
| 273               | 384                    | 870                        | 11 089                       | 40         | 63 %                  |

### LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS MOBILISÉS EN 2018 POUR LES FORMATIONS

| Dispositifs de formation              | Agents | Coûts (k€) |
|---------------------------------------|--------|------------|
| Compte personnel de formation         | 1      | 2          |
| Congé individuel de formation         | 1      | 9          |
| Bilan de compétences                  | 2      | 5          |
| Validation des acquis de l'expérience | 1      | 3          |

Par ailleurs, la DILA a accueilli **52 stagiaires en 2018** répartis dans tous les secteurs d'activité. Sur ces 52 stagiaires :

- 15 élèves de 3<sup>e</sup> (dont 6 scolarisés en réseau d'éducation prioritaire renforcée) et un élève de 4<sup>e</sup> ont effectué un stage d'observation ;
- 17 élèves préparant un baccalauréat professionnel ont effectué un stage de suivi d'équipes ;
- 18 étudiants de l'enseignement supérieur ont participé à des missions spécifiques en relation avec leur domaine d'études ;
- 1 stagiaire a été accueilli dans le cadre d'une reconversion professionnelle au sein de l'État.

Le dialogue social

Les instances représentatives des personnels de droit public et privé sont des lieux privilégiés d'échange et de concertation. La DILA a pour objectif de maintenir la qualité de cette concertation, comme en témoignent les échanges de 2018.

Les instances représentatives de la fonction publique

Le 6 décembre 2018, des élections professionnelles se sont déroulées dans les trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière).

Les agents de droit public de la DILA ont élu leurs représentants au comité technique spécial (CTS) (361 électeurs fonctionnaires et contractuels) et à la commission consultative paritaire (CCP) (142 électeurs contractuels).

Les fonctionnaires de la DILA relèvent également des commissions administratives paritaires (CAP) des services du Premier ministre pour lesquelles ils ont également élu leurs représentants.

En 2018, cinq agents ont pu bénéficier de promotions au choix et trois agents ont été promus par examen professionnel dans ces instances.

Les membres nouvellement élus siégeront pour la première fois en février 2019.

|                          | Elections CTS<br>du 6 décembre 2018 |                  | Elections CCP<br>du 6 décembre 2018 |                  |
|--------------------------|-------------------------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| Taux<br>de participation | 53,70 %<br>(194 votants)            |                  | 43,66 %<br>(62 votants)             |                  |
| Syndicats                | Suffrages exprimés                  | Nombre de sièges | Suffrages exprimés                  | Nombre de sièges |
| CFDT                     | 40,0 %                              | 4                | 54,1 %                              | 3                |
| CGT                      | 37,4 %                              | 4                | 34,4 %                              | 1                |
| SAPPM                    | 22,6 %                              | 2                | —                                   | —                |
| UNSA                     | —                                   | —                | 11,5 %                              | 0                |

### Le comité technique spécial (CTS) de la DILA

En 2018, le CTS s'est réuni à six reprises et un dialogue spécifique a été engagé sur des dossiers structurants :

- la réorganisation de départements ;
- le plan de formation professionnelle et les études GPEEC ;
- la double labellisation « Égalité-Diversité » ;
- la préparation du nouveau site internet issu de la fusion des sites *ladocumentationfrançaise.fr* et *vie-publique.fr* ;
- le développement de l'outil *Chorus* ;
- les opérations immobilières ;
- la restauration ;
- la mise en place du prélèvement à la source et du dispositif RIFSEEP.

### La commission consultative paritaire (CCP)

Compétente à l'égard des agents non titulaires de droit public de la DILA, elle a siégé une fois en juin pour statuer sur leur situation indiciare.

### Les instances représentatives du personnel de droit privé

#### Les délégués du personnel

Les réunions avec les délégués du personnel se tiennent selon une périodicité en principe mensuelle sur la base d'un ordre du jour proposé par les délégués. L'état d'avancement des chantiers de modernisation, les réorganisations des services, les projets engagés ont été régulièrement discutés au sein de cette instance.

#### Le comité social

Des réunions périodiques sont organisées avec le comité social en formation plénière pour l'examen de l'ensemble des questions et dossiers relatifs à la vie de l'établissement et à son avenir, notamment au regard des évolutions des processus. Le comité

social en formation plénière s'est réuni en mars et décembre.

Le comité social est également appelé à siéger régulièrement dans le cadre de commissions spécialisées :

- la commission formation professionnelle, appelée à examiner notamment le plan de formation ;
- la commission sociale, organisation et méthodes, consultée sur les mêmes sujets que ceux examinés en CTS (*cf. supra*) ;
- la commission logement ;
- la commission administrative, consultée sur le calendrier social.

### Le CHSCT

Le CHSCT s'est réuni six fois en assemblée plénière pour examiner le bilan des accidents du travail et les actions de prévention à mettre en place, la sécurité dans l'entreprise et la qualité de vie au travail, l'ergonomie, l'immobilier, la restauration et la réorganisation de certains secteurs.

### La prévention des risques professionnels

Au cours de l'année 2018, la cellule prévention a engagé un travail de refonte du document unique des risques professionnels.

Dans la continuité du plan d'actions sécurité au sein des ateliers initié en 2017, une nouvelle rédaction de ce chapitre du document unique a permis d'intégrer l'ensemble des mesures mises en place.

Par ailleurs, les déménagements menés sur la fin d'année 2017 vers le site de Ségur puis, en début d'année 2018, la fermeture du site de Voltaire et les emménagements sur le site de Desaix, ont également conduit à adapter le contenu du document unique.

# Les services de soutien



### SOUS-DIRECTION DE SYSTÈMES D'INFORMATION



**136**  
agents



**6** millions d'euros  
d'investissements

### MOYENS GÉNÉRAUX



**3621**  
demandes  
d'achat dans  
Chorus

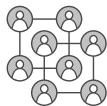


**1 278**  
livraisons  
effectuées

### RETOMBÉES MÉDIAS ET RELATIONS USAGERS



**5 034**  
retombées  
médias



**1** million de personnes  
touchées par mois  
via les réseaux sociaux



**4,5** tonnes  
de déchets  
recyclés



**580** m<sup>2</sup>  
de bureaux  
réaménagés



**678 000**  
courriers traités



## Les systèmes d'information

L'importance croissante du numérique s'est traduite par la création en décembre 2017 de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI). Celle-ci rassemble les activités de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, d'hébergement, de support aux utilisateurs, d'architecture et de sécurité du système d'information (SI). Elle accompagne l'évolution des activités de la DILA désormais majoritairement numériques tant en acquisition, production qu'en diffusion de données.

L'année 2018 a été la première année pleine de fonctionnement de la SDSI. Ses missions transversales lui ont permis de participer à tous les chantiers engagés à la DILA.

Dans le cadre des travaux sur l'amélioration de la robustesse et de la résilience de ses chaînes de production, la DILA a poursuivi les opérations engagées sur les infrastructures d'hébergement externalisées avec une priorité sur

sa chaîne de production légistique (*JO* et *Légifrance*) et mis en œuvre un plan d'actions pour la chaîne régaliennne à la suite d'un audit externe.

En matière de sécurité des systèmes d'information et sur la base d'actions pluriannuelles, des travaux sur les trois domaines suivants ont été conduits pendant l'année 2018 :

- la poursuite des homologations selon le référentiel général de sécurité (RGS) et la politique de la sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE);
- la réalisation de contrôles hors homologations;
- la poursuite de la sensibilisation des personnels aux enjeux de la sécurité.

En 2018, la majorité des charges d'homologation a été concentrée sur l'administration numérique (*service-public.fr*, plateforme de services en ligne, guichet de suivi et plateforme de confiance), à rapprocher de l'homologation du registre électoral unique (REU) par le ministère de l'intérieur en décembre 2018. Les analyses de risques ont été systématiquement actualisées et consolidées avec des audits de codes, audits de configuration ou des tests d'intrusion.

À ces démarches normées d'homologation, s'est associée une expérimentation, avec des chefs de projets de la SDSI, pour outiller la conduite d'analyses de risques simplifiées. L'objectif est de s'appuyer sur des relais de sécurité et de démultiplier la capacité annuelle d'homologation des SI. Trois projets ont servi de pilotes (*e-Balo*, [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr), La Documentation française). S'agissant des contrôles, le travail de structuration des tests de sécurité, engagé en 2017, s'est poursuivi. L'objectif est de garantir un maintien en conditions de sécurité optimum des applications et infrastructures *via* des tests d'intrusion réguliers, et ce, entre deux homologations.



L Campagne de sensibilisation Sécurité informatique aux agents de la DILA



L Les équipes de la nouvelle SDSI réunies pour leur première plénière



Enfin, en collaboration avec le département des ressources humaines et le département de la communication, l'organisation de campagnes de sensibilisation des personnels à la sécurité SI s'est également poursuivie par la recherche et l'évaluation de solutions d'*e-learning*, et la planification de sessions organisées en présentiel.

### L'informatique de proximité

Les outils informatiques mis à disposition des agents font l'objet d'une évaluation constante par la SDSI afin d'améliorer la performance et l'efficacité de l'assistance. Une enquête de satisfaction a ainsi été menée en 2018 et des actions ont été mises en place pour renforcer l'assistance de proximité.

Le travail de rationalisation des équipements et outils mis à disposition a également été poursuivi.

## Les affaires financières

Le département des affaires financières rend compte de l'exécution du budget annexe « Publications officielles et information administrative » (BAPOIA) qui est composé de deux programmes :

- programme 623 : Édition et diffusion
- programme 624 : Pilotage et ressources humaines.

L'exécution des dépenses du BAPOIA se chiffre à 149,2 M€ en autorisation d'engagement (AE) et 146,6 M€ en crédits de paiement (CP), soit des taux d'exécution de 81 % en AE et de 85 % en CP. Ces dépenses sont en baisse par rapport à l'exécution 2017 (– 4 % en AE et – 5 % en CP) principalement sur le programme 623 « Edition et diffusion » (– 7,4 M€).

La baisse des dépenses sur ce programme, qui concerne les activités métiers, traduit la poursuite des efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement (– 4,4 M€) et un ralentissement des investissements (– 3 M€).

|          |            |          | Exécution<br>au 31/12/2017 |             | LFI 2018       |             | Prévisions ajustées 2018 |             | Exécution<br>au 31/12/2018 |             | % d'exécution |      | Différentiel 2018/2017 |       |
|----------|------------|----------|----------------------------|-------------|----------------|-------------|--------------------------|-------------|----------------------------|-------------|---------------|------|------------------------|-------|
| R        | ENCAISSÉES |          |                            |             | 185 800 000    |             | 194 100 000              |             | 196 428 183                |             | 106 %         |      | 3 %                    |       |
|          |            |          |                            |             |                |             |                          |             |                            |             |               |      |                        |       |
|          |            |          | Exécution<br>au 31/12/2017 |             | LFI 2018       |             | Prévisions ajustées 2018 |             | Exécution<br>au 31/12/2018 |             | %             |      | Différentiel 2018/2017 |       |
| DÉPENSES | PG         | Titre    | AE                         | CP          | AE             | CP          | AE                       | CP          | AE                         | CP          | AE            | CP   | AE                     | CP    |
|          | PG 623     |          | —                          |             | —              |             | —                        |             | —                          |             | —             |      | —                      |       |
|          |            | 3        | 31 172 790                 | 32 852 566  | 49 273 000     | 39 630 000  | 29 000 000               | 28 000 000  | 30 331 937                 | 28 458 836  | 62 %          | 72 % | −3 %                   | −13 % |
|          |            | 5        | 10 968 822                 | 10 180 757  | 13 267 000     | 13 205 000  | 7 000 000                | 7 000 000   | 7 290 270                  | 7 137 267   | 55 %          | 54 % | −34 %                  | −30 % |
|          | Total 623  |          | 42 141 612                 | 43 033 322  | 62 540 000     | 52 835 000  | 36 000 000               | 35 000 000  | 37 622 207                 | 35 596 102  | 60 %          | 67 % | −11 %                  | −17 % |
|          | PG 624     | 2        | 68 972 635                 | 68 972 635  | 69 694 856     | 69 694 856  | 67 500 000               | 67 500 000  | 66 319 348                 | 66 319 348  | 95 %          | 95 % | −4 %                   | −4 %  |
|          |            | 3 DILA   | 7 595 839                  | 6 256 249   | 8 000 000      | 7 700 000   | 6 264 000                | 6 000 000   | 5 954 956                  | 5 765 513   | 74 %          | 75 % | −22 %                  | −8 %  |
|          |            | 3 SACIJO | 36 197 908                 | 36 197 908  | 43 058 000     | 43 058 000  | 40 500 000               | 40 500 000  | 39 258 094                 | 38 873 757  | 91 %          | 90 % | 8 %                    | 7 %   |
|          |            | 5        | —                          | —           | —              | —           | —                        | —           | —                          | —           | —             | —    | —                      | —     |
|          | Total 624  |          | 112 766 382                | 111 426 792 | 120 752 856    | 120 452 856 | 114 264 000              | 114 000 000 | 111 532 398                | 110 958 619 | 92 %          | 92 % | −1 %                   | 0 %   |
|          | BA         | 2        | 68 972 635                 | 68 972 635  | 69 694 856     | 69 694 856  | 67 500 000               | 67 500 000  | 66 319 348                 | 66 319 348  | 95 %          | 95 % | −4 %                   | −4 %  |
|          |            | 3        | 74 966 537                 | 75 306 723  | 100 331 000    | 90 388 000  | 75 764 000               | 74 500 000  | 75 544 987                 | 73 098 106  | 75 %          | 81 % | 1 %                    | −3 %  |
|          |            | 5        | 10 968 822                 | 10 180 757  | 13 267 000     | 13 205 000  | 7 000 000                | 7 000 000   | 7 290 270                  | 7 137 267   | 55 %          | 54 % | −34 %                  | −30 % |
|          | Total BA   |          | 154 907 994                | 154 460 114 | 183 292 856    | 173 287 856 | 150 264 000              | 149 000 000 | 149 154 605                | 146 554 721 | 81 %          | 85 % | −4 %                   | −5 %  |
|          |            |          | Excédent                   | 35 425 188  | Excédent prév. | 12 512 144  | Excédent prév.           | 45 100 000  | Excédent                   | 49 873 462  |               |      |                        |       |

## Recettes

| Intitulés                             | PLF 2018           | Prévisions ajustées 2018 | Réalisation au 31/12/2017 | Réalisation au 31/12/2018 | Différentiel 2018/2017 | Taux d'exécution/prévisions |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------------|
| Associations                          | 4 000 000          | 4 100 000                | 4 167 654                 | 4 201 516                 | 1 %                    | 105 %                       |
| BOAMP                                 | 76 500 000         | 81 700 000               | 80 592 128                | 82 759 934                | 3 %                    | 108 %                       |
| BALO                                  | 6 000 000          | 6 500 000                | 6 005 442                 | 6 608 958                 | 10 %                   | 110 %                       |
| BODACC                                | 92 000 000         | 95 000 000               | 91 023 011                | 95 094 431                | 4 %                    | 103 %                       |
| JO                                    | 300 000            | 400 000                  | 388 165                   | 441 464                   | 14 %                   | 147 %                       |
| <b>Total recettes annonces</b>        | <b>178 800 000</b> | <b>187 700 000</b>       | <b>182 176 401</b>        | <b>189 106 303</b>        | <b>4 %</b>             | <b>106 %</b>                |
| Ventes et abonnements                 | 3 000 000          | 2 000 000                | 2 676 836                 | 2 062 571                 | – 23 %                 | 69 %                        |
| Travaux, études et prest. de services | 2 500 000          | 2 500 000                | 2 461 190                 | 2 778 577                 | 13 %                   | 111 %                       |
| Autres produits                       | 1 500 000          | 1 900 000                | 2 570 875                 | 2 480 732                 | – 4 %                  | 165 %                       |
| <b>Total recettes hors annonces</b>   | <b>7 000 000</b>   | <b>6 400 000</b>         | <b>7 708 901</b>          | <b>7 321 880</b>          | <b>– 5 %</b>           | <b>105 %</b>                |
| <b>Total des recettes</b>             | <b>185 800 000</b> | <b>194 100 000</b>       | <b>189 885 302</b>        | <b>196 428 183</b>        | <b>3 %</b>             | <b>106 %</b>                |

L'exécution des recettes budgétaires est de 196,4 M€ au 31 décembre 2018, en hausse de 6,5 M€ par rapport à l'année 2017.

Initialement fixées à 185,8 M€ au projet de loi de finances pour 2018, les prévisions de recettes ont été revues à la hausse en cours de gestion (194 M€). En effet, la prévision initiale, basée sur l'exécution constatée au premier semestre 2017, traduisait un contexte de baisse régulière des recettes les années précédentes et anticipait une baisse des recettes d'annonces, notamment, celles publiées au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) du fait de l'obligation de dématérialisation du second semestre 2018 des marchés publics, non proposée par le BOAMP. Or les recettes des annonces BOAMP ont été dynamiques avec des encaissements en hausse de 2,2 M€. Les annonces au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) réalisent également une progression significative de 4 M€ (+ 4 %).

Toutefois, si les recettes d'annonces ont progressé de 6,9 M€ (+ 4 %) par rapport à 2017, les recettes hors annonces (ventes, abonnements, publications divers) sont, quant à elles, en baisse de 0,4 M€ (– 5 %).

### La facturation centralisée

La DILA a développé son activité de facturation centralisée des factures non automatisées, émises par les services gestionnaires de la DILA (prestations de services d'impression, d'édition, de distribution...).

L'équipe, qui en est chargée, gère également les déclarations sociales des honoraires et commissions versées par la DILA, ainsi que les déclarations des cotisations et contributions dues sur les rémunérations artistiques au titre des droits d'auteur. Au cours de l'année 2018, elle a également pris en charge les demandes de droits de reproduction et de traduction des éditions de la DILA.

## Dépenses

| en €         | Programme 623 « Édition et diffusion »                               |                    |                |                   |                     |                    |                |                   |
|--------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|-------------------|---------------------|--------------------|----------------|-------------------|
|              | AE                                                                   |                    |                |                   |                     | CP                 |                |                   |
|              | Crédits disponibles                                                  | Exécution          | Pourcentage    | Écart             | Crédits disponibles | Exécution          | Pourcentage    | Écart             |
| T3           | 49 368 750                                                           | 30 331 937         | 61,44 %        | 19 036 813        | 39 725 750          | 28 458 836         | 71,64 %        | 11 266 914        |
| T5           | 16 922 125                                                           | 7 290 270          | 43,08 %        | 9 631 855         | 13 205 000          | 7 137 266          | 54,05 %        | 6 067 734         |
| <b>Total</b> | <b>66 290 875</b>                                                    | <b>37 622 207</b>  | <b>56,75 %</b> | <b>28 668 668</b> | <b>52 930 750</b>   | <b>35 596 102</b>  | <b>67,25 %</b> | <b>17 334 648</b> |
| en €         | Programme 624 « Pilotage et ressources humaines »                    |                    |                |                   |                     |                    |                |                   |
|              | AE                                                                   |                    |                |                   |                     | CP                 |                |                   |
|              | Crédits disponibles                                                  | Exécution          | Pourcentage    | Écart             | Crédits disponibles | Exécution          | Pourcentage    | Écart             |
| T2           | 69 694 856                                                           | 66 319 348         | 95,16 %        | 3 375 508         | 69 694 856          | 66 319 348         | 95,16 %        | 3 375 508         |
| T3           | 51 058 000                                                           | 45 213 050         | 88,55 %        | 5 844 950         | 52 218 160          | 44 639 271         | 85,49 %        | 7 578 889         |
| <b>Total</b> | <b>120 752 856</b>                                                   | <b>111 532 397</b> | <b>92,36 %</b> | <b>9 220 459</b>  | <b>121 913 016</b>  | <b>110 958 618</b> | <b>91,01 %</b> | <b>10 954 398</b> |
| en €         | Mission budget annexe « Publications et information administrative » |                    |                |                   |                     |                    |                |                   |
|              | AE                                                                   |                    |                |                   |                     | CP                 |                |                   |
|              | Crédits disponibles                                                  | Exécution          | Pourcentage    | Écart             | Crédits disponibles | Exécution          | Pourcentage    | Écart             |
| T2           | 69 694 856                                                           | 66 319 348         | 95,16 %        | 3 375 508         | 69 694 856          | 66 319 348         | 95,16 %        | 3 375 508         |
| T3           | 100 426 750                                                          | 75 544 987         | 75,22 %        | 24 881 763        | 91 943 910          | 73 098 107         | 79,50 %        | 18 845 803        |
| T5           | 16 922 125                                                           | 7 290 270          | 43,08 %        | 9 631 855         | 13 205 000          | 7 137 266          | 54,05 %        | 6 067 734         |
| <b>Total</b> | <b>187 043 731</b>                                                   | <b>149 154 605</b> | <b>79,74 %</b> | <b>37 889 126</b> | <b>174 843 766</b>  | <b>146 554 721</b> | <b>83,82 %</b> | <b>28 289 045</b> |

### Dépenses de personnel

Le montant total des dépenses de personnel sur le titre 2 (T2) s'élève en 2018 à **66,3 M€** pour une évaluation de 69,7 M€, soit un taux de consommation de 95,16 %.

La DILA réalise une réduction nette des dépenses de personnel de 2,7 M€ par rapport à 2017, ce qui correspond à une baisse de 4 %. Pour mémoire, la baisse 2017/2016 était de 1 M€ (– 1,5 %).

En raison de l'évolution des effectifs (– 72,90 ETPT) et du plan de cessation anticipé volontaire d'activité, un glissement s'opère des dépenses sous plafond

d'emplois vers les dépenses hors plafond. Si la réduction des effectifs génère une baisse des rémunérations et des charges de personnel, la mise en œuvre du plan de cessation volontaire d'activité et la participation de l'État au déficit des caisses de pensions contribuent en effet à l'augmentation des dépenses hors plafond (+ 1,9 M€).

### Dépenses de fonctionnement

La DILA a maintenu ses efforts de maîtrise des coûts de fonctionnement, lesquels sont en baisse de 2,3 M€ en CP en 2018. Les crédits consommés sont ainsi de

75,5 M€ en AE et 73,1 M€ en CP, soit des taux d'exécution respectifs de 75 % et 79,5 %.

### ► Programme 623 «Édition et diffusion»

Les consommations 2018 des dépenses de fonctionnement du programme 623 sont de 30,3 M€ en AE et de 28,5 M en CP, soit un taux d'exécution respectif de 61 % et 71,6 %. Elles sont en baisse de 3 % et de 13 % par rapport à 2017.

*Les dépenses de fonctionnement DILA hors informatique*  
Les principaux postes de dépenses ayant généré des économies sont :

- le traitement des annonces légales avec une dépense de 4,9 M€ en AE et 4,2 M€ en CP. Malgré l'augmentation des recettes liées au volume d'annonces publiées, ce poste de dépenses est en baisse de 0,4 M€;
- l'activité commerciale (1,3 M€ en AE et 1,2 M€ en CP) avec une économie réalisée de 0,4 M€ principalement sur les frais de transport ;
- la restructuration du traitement des renseignements téléphoniques avec la fin d'un traitement du niveau 1 au profit d'un adossement au site *service-public.fr* et l'internalisation d'une partie du traitement des appels de niveau 2 par le CAI de Metz générant une économie d'1 M€.

### *Les dépenses informatiques*

En 2018, le montant des dépenses informatiques est de 16,8 M€ en AE et 15,7 M€ en CP, soit une économie de 2,2 M€ par rapport à 2017 en raison d'une optimisation des coûts d'hébergement des sites (- 2 M€) et de la baisse du recours aux fonctions d'assistance à maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (0,02 M€).

### ► Programme 624 «Pilotage et ressources humaines»

Au 31 décembre 2018, les consommations des dépenses de fonctionnement du programme 624 sont de 45,2 M€ en AE et 44,6 M€ en CP, soit un taux d'exécution de 88,5 % en AE et de 85,5 % en CP. Ces consommations sont en augmentation de 3 % en AE et 5 % en CP par rapport à 2017.

### *Les dépenses de fonctionnement*

Le montant des dépenses de fonctionnement 2018 est de 6 M€ en AE et 5,8 M€ en CP, soit respectivement une baisse de 22 % et de 8 % par rapport à l'an passé. L'essentiel de ces dépenses sont portées par le département des moyens généraux qui a réalisé une économie de 0,2 M€ concernant les prestations de restaurations. L'occupation des locaux du site de Ségur a, quant à elle, généré un surcoût de 0,9 M€.

### *Les coûts de la SACIJO et des caisses de pensions*

Les dépenses relatives aux salariés de la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO), s'élèvent en 2018 à 38,9 M€ en CP. Ces dépenses sont en augmentation de 2,7 M€ en CP (+ 7 %) en raison du « pic » des départs dans le cadre du plan de départ volontaire de la SACIJO qui a donné lieu à des indemnités compensatrices de licenciement.

### Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement (T5), prévues et exécutées sur le seul programme 623, s'élèvent à 7,3 M€ en AE et 7,1 M€ en CP, soit des taux de consommation des crédits disponibles respectifs de 43 % et 54 %.

En 2018, les investissements de la DILA concernent principalement les projets informatiques et les travaux immobiliers.

Les projets informatiques les plus importants ont porté sur la refonte du site *legifrance.gouv.fr*, sur des évolutions réalisées sur le site *service-public.fr* afin d'améliorer le service rendu aux usagers ainsi que sur la poursuite de la mise en œuvre du site *vie-publique.fr* rénové.

En ce qui concerne les travaux immobiliers sur le site de Desaix, ils ont permis le réaménagement et la réhabilitation des locaux existants afin d'augmenter la surface de bureaux. Une plieuse a été acquise à l'imprimerie.

Compte tenu du niveau des recettes budgétaires qui s'établit à 196,4 M€, bien supérieur à la prévision en loi de finance initiale (LFI) et en augmentation de 3 % par rapport à celui de l'an dernier, l'excédent budgétaire est de 49,9 M€ en 2018. Il est en augmentation de 14,4 M€ par rapport à 2017.

## La communication

La communication à la DILA regroupe, notamment, la communication interne, la communication externe, les relations avec la presse et la coordination des réseaux sociaux. Elle est chargée de promouvoir l'institution, ses produits

et ses services ainsi que d'accompagner le changement dans toutes ses dimensions, en produisant les explications nécessaires à ses publics et en diffusant les documents qui s'y réfèrent.



### Accompagner le changement

La communication interne, via ses différents outils (intranet DILAnet, journal interne *La Gazette*, DILA-TV) favorise l'information et le dialogue autour des grands projets transversaux de transformation et de restructuration de l'institution.

Après l'installation d'une partie des équipes à Ségur, le projet immobilier DILA s'est poursuivi en 2018 avec le déménagement des équipes basées au quai Voltaire sur le site Desaix. Un travail important d'accompagnement des agents a été mené à toutes les étapes du projet (points réguliers d'information sur l'avancement du projet, réalisation de guides pratiques type *guide du déménagement* et livret *Bienvenue à Desaix*, diffusion d'une vidéo de présentation du site et des espaces de bureaux, mise à disposition d'une rubrique dédiée et d'une foire aux questions sur l'intranet, etc.).



Dans le cadre de la démarche de double labellisation « Égalité-Diversité », la communication interne a participé aux travaux du groupe communication des SPM pilotés par la DSAF : élaboration du plan de communication, des éléments

de langage et des outils pour la sensibilisation des agents, conception des premiers événements mobilisateurs autour de ces thématiques.

Un travail particulier a été mené en 2018 pour fluidifier la circulation de l'information et favoriser les échanges autour des grands projets transversaux de transformation via les différents outils et relais internes de la DILA. La fréquence de la lettre d'information électronique interne a changé ; dorénavant, la « Gazette » est diffusée à un rythme mensuel avec deux numéros spéciaux été et hiver en format papier incluant un supplément *Best of* des meilleurs articles.

La communication interne a également contribué à maintenir la dynamique autour des projets stratégiques de la DILA auprès des cadres et des personnels avec, entre autres, l'organisation des 4<sup>es</sup> rencontres du personnel, réunissant l'ensemble des agents dans l'auditorium Marceau Long sur le site Ségur, en présence du secrétaire général du Gouvernement. Un séminaire des cadres a également été organisé début octobre 2018 pour lancer, dans un format collaboratif, le processus de mise à jour du plan stratégique de la DILA.



L Défi La Parisienne relevé : la DILA 30<sup>e</sup> sur 301 entreprises

Enfin, l'année a été rythmée par des événements conviviaux et fédérateurs comme la fête de la musique avec des talents internes, des animations autour du Mondial de football, la participation au challenge entreprises de la course *La Parisienne*, mettant en lumière le collectif DILA et l'engagement des salariés.

## Mieux faire connaître les services rendus par la DILA

Relativement aux engagements et aux actions de communication externe (presse, événements, réseaux sociaux), l'année 2018 a été placée sous le signe de la valorisation du service rendu aux usagers : ainsi, les actions presse se sont concentrées sur les démarches en ligne, les nouveaux services, les nouveaux simulateurs... et sur une valorisation de titres parus aux éditions de La Documentation française et des *Journaux officiels* (nouvelle formule *Cahiers français*, *L'Hôtel de Matignon*...)

Côté digital, l'institution s'est dotée d'un site institutionnel rénové, d'une nouvelle lettre d'information avec plus de contenus, destinés à mieux présenter les activités d'opérateur de l'administration numérique, d'éditeur et d'imprimeur de la DILA. Cette lettre est envoyée à 4 500 contacts. Le processus de rationalisation des réseaux sociaux de la DILA a largement avancé. Il vise à regrouper l'information, à améliorer la qualité des réseaux retenus et à élargir leur audience vers de nouveaux publics. Ce nouvel écosystème digital est développé avec une ligne éditoriale qui a pour objectif une information fiable, contextualisée, sobre dans la tonalité adoptée.

Par ailleurs, le département de la communication a maintenu ses participations à plusieurs manifestations majeures (Livre Paris, Journée du livre politique, Rencontres des Acteurs publics), en complément des salons pilotés par le département de la promotion et de la diffusion.

Il a également participé à de nombreux échanges d'idées au sein d'associations comme *Communication publique* dont il est co-coordonateur du Prix ; *Cap'Com*, association professionnelle des communicants territoriaux, relais important en régions.



### À NOTER

| Réseaux sociaux    | Décembre 2017 | Décembre 2018 | Évolution % 2017-2018 |
|--------------------|---------------|---------------|-----------------------|
| Followers twitter  | 109 372       | 118 800       | + 8,62                |
| Abonnés twitter    | 15 737        | 17 400        | + 10,56               |
| Dailymotion (vues) | 51 200        | 56 500        | + 10,35               |

## Les chiffres-clés du service de presse

- 45 communiqués de presse et flash méls ont été envoyés sur les périodiques et les ouvrages (éditions de la Documentation française et des Journaux officiels), dix sur les sites Internet de la DILA et l'activité de l'institution ;
- 427 ouvrages et périodiques ont été adressés aux journalistes ;
- 5 034 retombées presse (articles, brèves, référencements, ainsi que 79 retombées audiovisuelles ;
- 225 citations pour l'institution DILA ;
- 299 retombées pour les éditions de La Documentation française (collections en compte propre) dont 129 articles, référencements et retombées audiovisuelles pour la collection *Doc'en poche* dont 11 retombées radios et TV ;
- 376 retombées presse pour le compte des administrations ;
- 3 515 retombées presse (articles, référencements dont 32 retombées audiovisuelles, pour la plupart consécutives à la campagne d'information sur les faux sites administratifs et à la création de la plateforme de signalement des agressions à caractère sexuel) sur *service-public.fr*, 3939 ;
- 425 référencements sur le *Bodacc*, *Boamp*, *BRP*, *vie-publique.fr*, *Journal officiel*.

## Les moyens généraux

2018 a été une année riche en projets à conduire, notamment en ce qui concerne le regroupement des départements sur le site Desaix. L'année a débuté par les déménagements des départements de la promotion et de la diffusion et de l'édition et du débat public qui ont nécessité l'aménagement de 200 postes de travail. À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, les immeubles du quai Voltaire, occupés par la Documentation française et, avant elle, par les Journaux officiels ont été fermés et restitués à l'État.

Le département des moyens généraux (DMG) a été proactif pour adapter et mettre en adéquation ses activités et ses moyens au travers de ses différentes sections. :

- la section travaux a piloté les **opérations de création de 580 m<sup>2</sup> d'espaces de bureaux** et a assuré les autres travaux de réfection et de mise en conformité des locaux ;
- la logistique de proximité a géré les **déménagements et emménagements**, a continué d'assurer le suivi de production ainsi que la gestion des déchets et a participé à améliorer la signalétique du site ;
- la section courrier s'est adaptée aux évolutions internes à travers la mise en place d'un nouveau traitement des factures de contentieux ou l'étude d'un nouveau mode d'affranchissement pour les diffusions spécifiques d'ouvrages tout en assurant ses missions traditionnelles ;
- côté mémoire éditoriale & archives, le catalogage des ouvrages de la Documentation française s'est poursuivi cependant que les opérations d'archivage internes et externes étaient régulières au sein de l'espace dédié à la mémoire éditoriale de la DILA ;

- la section Logistique transport a **réorganisé le magasin d'approvisionnement** en passant de deux à un service. Elle a par ailleurs recentré ses activités autour de la production imprimée et a également contribué à la mise en place de l'outil de gestion de production permettant d'uniformiser et de centraliser les informations liées à la production des ouvrages.

D'une manière générale, les sections du département se sont appropriées l'outil *Chorus* et ont été parties prenantes dans la politique menée sur la réduction des coûts de la DILA. Si cette toile de fond a guidé, tout au long de l'année, le DMG, il n'en demeure pas moins que les missions récurrentes du département ont été assurées avec efficacité et efficience et les équipes ont répondu favorablement à toutes les demandes de prestations formulées par les agents de la DILA.



### LES CHIFFRES-CLÉS 2018

**54 000 repas servis sur le site Desaix**

**678 000 courriers traités**

**1 354 demandes traitées**

**362 tonnes transportées**

**1 278 livraisons effectuées**

**252 demandes de transport de personnes**

**140 m<sup>3</sup> de valorisation de mobiliers à la suite des opérations de déménagement**

**4,5 tonnes de déchets recyclés de la chaîne graphique (huiles et eaux souillées)**



# ANNEXE

## Textes de référence

- Décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010 relatif à la direction de l'information légale et administrative ;
- Décret n° 2010-32 du 11 janvier 2010 instituant un conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA) ;
- Décret n° 2014-648 du 20 juin 2014 modifiant le décret n° 2002-1064 du 7 août 2002 relatif au service public de la diffusion du droit par l'internet ;
- Arrêté du 24 juin 2014 relatif à la gratuité de la réutilisation des bases de données juridiques et associatives de la direction de l'information légale et administrative ;
- Décret n° 2015-1717 du 22 décembre 2015 relatif à la dématérialisation du *Journal officiel* de la République française ;
- Arrêté du 2 janvier 2017 portant organisation de la direction de l'information légale et administrative ;
- Arrêté du 19 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 2 janvier 2017 portant organisation de la direction de l'information légale et administrative ;
- Décret n° 2018-785 du 12 septembre 2018 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif.

**NB :** Dans le cadre de la politique de modernisation des procédures de consultation préalable et de la volonté gouvernementale de réduire le nombre de commissions consultatives, le décret n° 2018-785 du 12 septembre 2018 a supprimé certaines commissions administratives parmi lesquelles figurait le conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA), créé par décret en 2010, dont la DILA assurait le secrétariat.

Il a eu pour conséquence de modifier le décret constitutif de la DILA afin de tenir compte de cette suppression.



Coordination de la rédaction : **Direction de la communication**

Conception et réalisation graphique : **Studio graphique multimédia de la DILA**

Crédits photographiques : ©DILA , ©Fotolia 187551999 © AdobeStock 190345565, 182575495, 83954099

### **Réalisation DILA**

Direction de l'information légale et administrative

26, rue Desaix, 75105 Paris

N° 978-2-11-157007-8 (imprimé)

N° 978-2-11-157008-5 (PDF)

N° 978-2-11-157009-2 (feuilletable)

Dépôt légal : mai 2019



**legifrance.gouv.fr**

*Le service public de la diffusion du droit*

**service-public.fr**

*Le site officiel de l'administration française*

**vie-publique.fr**

*S'informer et comprendre les politiques publiques*